

RAPPORT D'ÉVALUATION

PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE LA MAISON DE L'ALIMENTATION DURABLE ET INCLUSIVE DE LIEGE (MADIL)

Estelle Georgin

Version finale mars 2024



Sommaire

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION..... | 4 |
| MÉTHODOLOGIE..... | 7 |
| RÉSULTATS | 11 |
| Les caractéristiques des répondants au questionnaire en ligne | 11 |
| Background en alimentation durable | 12 |
| La Charte de la MAdiL..... | 12 |
| 1. Quels sont les effets que la MAdiL a générés auprès des publics participants aux activités ? | 13 |
| 1.1. En quoi la MAdiL a-t-elle favorisé l'autonomie des publics-cibles des activités ?..... | 13 |
| La MAdiL, un « lieu » où trouver de l'information | 13 |
| La population fait connaissance avec la MAdiL et répond présente | 13 |
| La MAdiL pour rompre l'isolement social..... | 14 |
| Effets des activités sur les pratiques alimentaires des participants | 14 |
| 2. Comment les questions d'accessibilité ont-elles été prises en compte ? | 16 |
| Les partenaires de la MAdiL attentifs aux réalités et besoins des participants | 16 |
| Une attention spécifique portée à l'accessibilité des activités | 17 |
| Accessibilité financière | 17 |
| Accessibilité géographique..... | 18 |
| Les défis de l'alimentation durable | 18 |
| Quand l'approche universelle rencontre l'approche ciblée : l'universalisme proportionné | 19 |
| Lever les barrières d'accès à l'alimentation durable | 20 |
| 3. En quoi la MAdiL a-t-elle permis aux organismes partenaires de développer et de diversifier leurs propres activités ? | 21 |
| 4. Quelle a été la plus-value du travail en réseau au sein de la MAdiL ?..... | 22 |
| 4.1. Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de fédérer et de mettre en lien les partenaires ? | 22 |
| Un renforcement de la connaissance mutuelle | 22 |
| L'effet multiplicateur d'une mise en réseau intersectoriel..... | 22 |
| Un renforcement de la visibilité des partenaires | 22 |
| Des partenaires porteurs du projet MAdiL..... | 22 |
| Entre allègement et surcharge de travail pour les partenaires | 23 |
| Un renforcement des pratiques et compétences des professionnels..... | 23 |
| Une ouverture à de nouvelles perspectives | 23 |
| La MAdiL et son rôle centralisateur | 24 |
| 5. La MAdiL a-t-elle permis de développer des projets concrets entre partenaires ?..... | 24 |
| 6. Au terme des trois années du projet, a-t-on été capable de développer des activités pérennes (qui perdurent au-delà des sources de financement) ?..... | 25 |
| La MAdiL décrite par les participants | 25 |
| La MAdiL dans le monde des MAD | 25 |

| | |
|--------------------------------------|----|
| Le modèle MAdiL..... | 25 |
| La MAdiL, un avenir à défendre | 26 |
| SYNTHÈSE | 27 |
| RECOMMANDATIONS..... | 29 |
| RÉFÉRENCES | 30 |
| ANNEXES | 31 |

INTRODUCTION

De nombreuses actions sont menées en région liégeoise en matière d'alimentation durable. La Maison de l'Alimentation durable et inclusive de Liège (MAdiL) est née en juin 2021 du constat d'un manque de coordination, d'événements mobilisateurs, de visibilité ou encore d'accessibilité de ces actions pour la grande majorité de la population.

Le projet MAdiL vise à co-construire un laboratoire, vitrine et futur modèle centralisateur d'actions coordonnées de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation équilibrée et durable inclusive à l'échelle de l'arrondissement de Liège. Par ses activités, la MAdiL se donne pour objectifs de développer et/ou de renforcer :

- L'accès de tous les publics aux apprentissages pratiques et théoriques sur l'alimentation durable et ce, de manière transversale (production, transformation, restauration et vente de produits bio et locaux.)
- La conscientisation de la population aux enjeux de l'alimentation durable, de santé et de l'agriculture.
- Le soutien aux producteurs locaux par la valorisation et la promotion de leurs activités au sein de la population.
- Un pôle de recherche/action en vue d'inclure les publics fragilisés dans la dynamique en cours en lien avec l'alimentation saine et durable
- Une vitrine du dynamisme liégeois en matière d'alimentation durable et locale.

ESPRiSt-ULiège a été mandatée pour intégrer une démarche d'évaluation participative et négociée impliquant les parties prenantes aux différentes étapes de l'évaluation. L'évaluation se construit au fil du projet, notamment lors des rencontres avec les partenaires de la MAdiL qui sont des occasions de définir, en concertation, les dimensions importantes pour l'évaluation. Ainsi, le protocole d'évaluation s'affine au fil des rencontres.

A chaque rencontre des partenaires ont été prévus :

- une validation des éléments d'évaluation issus des échanges de la rencontre précédente, tels que retravaillés et analysés par ESPRiSt-ULiège ;
- un atelier dédié à la construction de la démarche d'évaluation.

La rencontre de février 2022 a permis de présenter la démarche d'évaluation participative et négociée et son application dans le cadre du projet de la MAdiL ainsi que de définir les questions évaluatives. En avril 2022, les partenaires ont échangé afin de préciser les critères et indicateurs d'évaluation permettant de documenter les résultats. Le *protocole d'évaluation* a alors pu être finalisé (**ANNEXE 1**), il reprend les objets d'évaluation, les questions évaluatives, les critères et indicateurs d'évaluation ainsi que les sources d'informations utiles pour documenter les indicateurs. La collecte des données s'est étendue en plusieurs temps, tout d'abord au travers d'une collecte par entretien réalisée dans le cadre du stage et

du TFE d'une étudiante¹ en Master en Ingénierie et actions sociales. Ensuite, au travers de différents questionnaires et rencontres avec les partenaires.

La méthodologie d'évaluation est présentée en début de rapport. Ensuite, les résultats d'évaluation sont structurés par question évaluative. La présentation s'articule autour des deux principaux publics de la MAdiL : ses participants et ses partenaires. En fin de rapport se trouvent une synthèse des principaux résultats et les recommandations qui en découlent.

¹ Ayshat Lepshokova. (2023). Quels sont les enjeux de l'alimentation durable pour les personnes issues de milieux précarisés ?

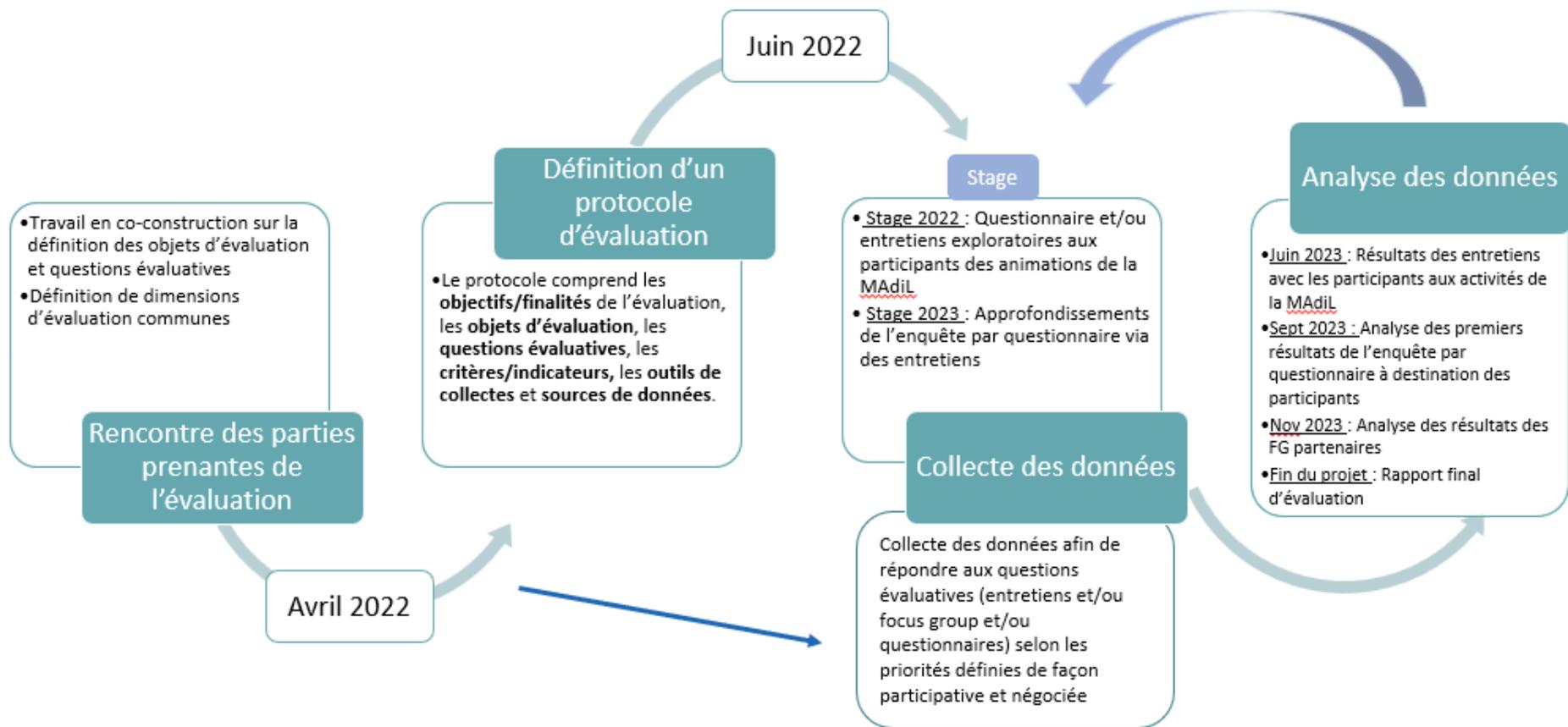


Figure 1. Le plan de travail de l'évaluation

ÉTAPE 1. CLARIFIER LES REPRÉSENTATIONS, ATTENTES, INTÉRÊTS ET ENJEUX DES ACTEURS

Dans le cadre d'une évaluation participative et négociée, différents acteurs sont impliqués dans la définition des questions auxquelles devra répondre l'évaluation, d'où l'importance de porter ce travail auprès d'un groupe de parties prenantes du projet MAdiL. Ces parties prenantes ne partagent pas les mêmes préoccupations face à l'évaluation et en feront une utilisation différente.

En juin et en septembre 2021, ESPRIst-ULiège a rencontré huit partenaires signataires² de la convention de partenariat. Ces entretiens avaient pour but de clarifier les objectifs communs et spécifiques des partenaires, les enjeux et intérêts des acteurs à s'intégrer dans le projet de la MAdiL, leurs principes d'action, les synergies entre actions des partenaires, les attentes en matière d'évaluation et la place consacrée aux publics précarisés dans leur programme d'action. Lors de ces entretiens, il s'agissait également d'identifier les questions d'évaluation posées par les parties prenantes du projet. Ce travail a servi de base afin de fixer les objets de l'évaluation, autrement dit, ce sur quoi cette dernière va porter, lors d'une rencontre dédiée à l'évaluation en février 2022.

Les motivations et attentes des partenaires envers le projet touchent à la création et au développement d'un réseau, à l'expansion de projets propres ou à la constitution de nouveaux projets. Certains partenaires visent l'élargissement de leurs publics habituels. Les partenaires évoquent l'expertise de la MAdiL dans le développement d'activités en lien avec l'alimentation et qui sont porteuses de sens pour les bénéficiaires. Les partenaires marquent leur intérêt quant à l'enrichissement de leur pratique professionnelle par la mutualisation de ressources, par les échanges de pratiques et de connaissances entre partenaires ainsi que via les possibilités de formations que pourrait offrir la MAdiL. Les partenaires y voient également un intérêt pour accroître la visibilité de leurs organismes et activités. La MAdiL permettrait de soutenir le travail des professionnels de l'alimentation durable et d'en financer certains pour certaines activités. La concrétisation de la « Maison » au travers d'un lieu physique serait une réelle plus-value afin d'héberger le projet et d'être un lieu vitrine de l'alimentation durable à Liège et de ses acteurs.

ÉTAPE 2. CLARIFIER LA STRUCTURE ET LE CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET IDENTIFIER LES PARTIES PRENANTES DE L'ÉVALUATION

Mettre en place une démarche d'évaluation suppose de s'intéresser à la structure du projet ainsi qu'au contexte qui entoure sa mise en œuvre. C'est pourquoi l'équipe ESPRIst-ULiège a travaillé à la schématisation du cadre logique de la MAdiL. Nous nous sommes intéressés à l'articulation entre les objectifs du projet et les activités déployées sur le terrain. Le *cadre logique* (ANNEXE 2) permet de visualiser comment le projet compte rencontrer les différents objectifs qu'il s'est fixé.

² CPAS de Liège, Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, Vaincre la Pauvreté, Echevinat de la Transition de la Ville de Liège, Intradef, Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS), la Ferme des Enfants, Echevinat du développement économique de la Ville de Liège.

Cette étape de clarification a également permis d'identifier les parties prenantes de l'évaluation. Ces dernières sont définies comme les personnes concernées, c'est-à-dire préoccupées, intéressées ou potentiellement affectées par le projet et son évaluation (Brandon & Fukunaga, 2014). Les parties prenantes de l'évaluation identifiées sont :

- les partenaires de la MAdiL
- les participants aux activités de la MAdiL
- l'équipe de la MAdiL et le Comité de pilotage
- le comité d'accompagnement du SPW développement durable.

ÉTAPE 3. IDENTIFIER PUIS DÉFINIR LES QUESTIONS ÉVALUATIVES, LES OBJETS D'ÉVALUATION, LES CRITÈRES ET LES INDICATEURS

La définition des questions évaluatives est une étape incontournable qui consiste à recueillir ce qui est important pour chaque partie prenante afin d'aboutir à un accord sur les questions qui font sens pour tous. Dans le cadre d'une évaluation participative et négociée, les parties prenantes sont impliquées dans la définition des questions évaluatives. A cet effet, ESPRiSt-ULiège a formulé une série de questions évaluatives à la suite des entretiens individuels réalisés avec les partenaires de la MAdiL. Ces questions ont été soumises à la discussion lors d'une rencontre des partenaires de la MAdiL en février 2022, l'objectif était de valider ou d'amender les propositions de questions évaluatives.

L'exercice demandé consistait à faire le lien entre le blason³ de la MAdiL (Annexe 3) tel que défini en mars 2022 et l'évaluation, plus précisément les questions évaluatives. Les échanges avaient pour objectifs de faire émerger les intérêts des uns et des autres pour certaines questions et d'explicitier en quoi ces questions les intéressaient plus que d'autres. Cet exercice a permis de faire émerger à la fois les attentes des parties prenantes par rapport à l'évaluation et les décisions qu'ils pourraient être amenés à prendre une fois les résultats disponibles.

Les questions ont donc été adaptées et reformulées comme suit :

| Objets d'évaluation | Questions évaluatives |
|--|---|
| Intention comportementale | Quels sont les effets que la MAdiL a générés auprès des publics participants aux activités ? |
| Autonomie des publics | En quoi la MAdiL a-t-elle favorisé l' autonomie des publics-cibles des activités ? |
| Accessibilité des activités pour les publics | Comment les questions d'accessibilité ont-elles été prises en compte ? |
| Le partenariat – Développement des activités des partenaires | En quoi la MAdiL a-t-elle permis aux organismes partenaires de développer et de diversifier leurs propres activités ? |
| Le partenariat – Création d'un réseau de partenariat | - Quelle a été la plus-value du travail en réseau au sein de la MAdiL ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de féderer les partenaires, de mettre en lien les partenaires ? |

³ Le blason est un outil créé par la MAdiL et ses partenaires afin de clarifier les contours du projet. Il définit : la devise du réseau MAdiL, ses missions, ses valeurs, ses forces, ses objectifs et les défis auxquels il devra faire face.

| | |
|---|--|
| Le partenariat – Co-construction d'activités | La MAdiL a-t-elle permis de développer des projets concrets entre partenaires ? |
| Pérennité du projet | Au terme des 3 années du projet, a-t-on été capable de développer des activités pérennes (qui perdurent au-delà des sources de financement) ? |

Lors de la rencontre d'avril 2022, un atelier d'évaluation a porté sur la définition des critères et des indicateurs d'évaluation. Effectivement, afin de pouvoir répondre à ces questions, il était nécessaire de définir les **critères et indicateurs** permettant de juger dans quelle mesure le projet de la MAdiL correspond aux objectifs visés ou aux attentes des partenaires. Dans une dynamique participative et négociée, ces dimensions de l'évaluation se définissent en concertation avec les parties prenantes concernées par le projet et son évaluation. Lors de l'atelier, les partenaires ont pu échanger sur les caractéristiques qu'ils jugeaient particulièrement importantes pour répondre à chaque question [critères] en précisant comment se manifestaient concrètement ces caractéristiques dans leurs réalités de terrain [indicateurs]. L'issue de cet atelier a permis d'aboutir à la complétion du protocole d'évaluation, sous forme de tableau, qui reprend : les objets d'évaluation, les questions évaluatives, les critères et indicateurs d'évaluation.

Ce protocole a été présenté en Comité de pilotage, de même que les outils de collecte d'informations pressentis pour y répondre. Le protocole d'évaluation se trouve en **ANNEXE 1**.

ÉTAPE 4. CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET DES OUTILS DE RÉCOLTE DE DONNÉES

Les activités de la MAdiL se déployant à différents niveaux et dans différents contextes, plusieurs outils d'évaluation ont été nécessaires afin de documenter les indicateurs identifiés, notamment, des **enquêtes par questionnaire** :

- A destination des *participants aux activités* de la MAdiL (envoi rétrospectif aux personnes ayant participé il y a plusieurs mois et remise du questionnaire aux participants en fin d'animation) :
 - 70 répondants entre octobre 2022 et janvier 2024⁴.
- A destination des *animateurs partenaires* ayant proposé une ou plusieurs animations dans le cadre du programme scolaire 2022-23 de la MAdiL :
 - 8 répondants.
- A destination des *partenaires* de la MAdiL ayant organisé ou co-organisé une ou plusieurs activités dans le cadre du projet MAdiL :
 - 11 répondants entre septembre 2023 et janvier 2024

De façon complémentaire, des entretiens collectifs et individuels ont également été menés auprès des participants et des partenaires de la MAdiL afin d'approfondir les résultats des enquêtes par questionnaire. Ainsi, dix entretiens avec des participants aux activités de la MAdiL ont été réalisés par une stagiaire en Master en Ingénierie et action sociales et deux entretiens collectifs ont été organisés avec les partenaires de la MAdiL en septembre 2023 (20 participants pour un total de 15 organismes).

⁴ Le format de questionnaire en ligne et papier peut expliquer certains résultats. En effet, les personnes qui maîtrisent peu ou pas les outils numériques ou le français n'ont pas pu être touchés.

Lors des entretiens avec les participants, les questions posées concernaient : les représentations de l'alimentation durable, les freins et leviers rencontrés pour y accéder ainsi que les impressions sur les animations proposées par la MAdiL et le vécu des personnes afin de recueillir leur degré de satisfaction sur les activités de la MAdiL ainsi que sur l'appropriation de pratiques alimentaires durables.

Voici les caractéristiques des participants aux activités de la MAdiL qui ont été interviewés.

1. Un groupe ayant participé au festival Nourrir Liège ;
2. Un groupe ayant participé à une animation sur le gaspillage alimentaire et sur la fabrication de boules énergétiques ;
3. Une personne qui a participé à des balades-nature et à des ateliers culinaires ;
4. Trois personnes et une personne pensionnée qui ont participé aux trois activités phares de la MAdiL (balades-nature, ateliers culinaires et tables d'hôtes) ;
5. Une personne qui a participé à la Journée de l'Alimentation durable et inclusive du 20 octobre 2022 (atelier préparation du pain et activité sur le gaspillage alimentaire) ;
6. Une personne pensionnée qui a participé à plusieurs balades-nature ;
7. Une personne pensionnée qui a participé à la Journée de l'Alimentation durable et inclusive du 20 octobre 2022 (atelier préparation du pain).

ÉTAPE 5. ANALYSER, VALIDER ET DIFFUSER LES RÉSULTATS

L'ensemble des informations collectées ont été analysées et prises en compte afin de documenter les indicateurs définis par les parties prenantes de l'évaluation (cf protocole d'évaluation). L'interprétation de ces indicateurs constitue le présent rapport qui reprend les principaux résultats de l'évaluation par question évaluative.

RÉSULTATS

Cette section du rapport d'évaluation présente les résultats de l'évaluation en deux parties : la MAdiL et ses participants et la MAdiL et ses partenaires. Les résultats sont présentés dans l'ordre des *questions évaluatives* et en reprenant, pour chacune, les indicateurs (soulignés dans le texte) auxquels la présente évaluation a été en mesure de répondre⁵. Ces résultats sont issus des entretiens collectifs (N=2) et individuels (N=8), de l'enquête par questionnaire auprès des participants (N=70), de l'enquête par questionnaire auprès des partenaires dans le cadre du programme scolaire (N=8) et dans le cadre de l'opérationnalisation de la Charte⁶ de la MAdiL (N=11) et des focus group avec les partenaires (n=2, N = 20).

PARTIE 1. LA MADiL ET SES PARTICIPANTS

Les caractéristiques⁷ des répondants au questionnaire en ligne⁸

La plupart des répondants au questionnaire en ligne habite à Liège centre (36%), les autres habitent dans les communes de l'arrondissement ou en province de Liège.

Les caractéristiques des *logements* des répondants semblent favorables à l'appropriation de pratiques alimentaires durables. La majorité sont propriétaires (57%), contre 37% de locataires. Ils disposent d'un jardin (61,4%), d'un espace vert à proximité (25,7%) ou d'un balcon (18,6%).

Le *niveau d'éducation* des répondants est élevé, 41% sont issus de l'enseignement supérieur de type court⁹, 33% du supérieur de type long et 17% du secondaire supérieur. Le format de questionnaire en ligne et papier peut expliquer ce résultat, en effet, même s'il était prévu d'assister la complétion de ce formulaire auprès des participant.es, les ressources à disposition n'ont pas permis de le faire de façon systématique.

Il y a presque autant de répondants *pensionnés* (27%) que d'*employés à temps plein* (30%), et 13% sont en *incapacité de travail*. Plus de la moitié des répondants ont entre 51 et 70 ans (51,5%), 28,5 % ont entre 36 et 50 ans et 10 % ont entre 26 et 35 ans. Les catégories d'âges inférieures à 25 ans et supérieures à 70 ans sont moins représentées.

Les *situations familiales* des répondants sont diversifiées, il s'agit majoritairement de personnes isolées (37%) et des personnes en couple avec enfant.s (20%). Les autres répondants sont pour 17% des familles monoparentales et 15% sont en couple sans enfant. Le questionnaire a principalement touché des

⁵ Les questions évaluatives et les critères/indicateurs qui s'y rapportent sont présentés dans le protocole d'évaluation (**ANNEXE 1**).

⁶ La Charte de la MAdiL définit une série de critères de qualité d'une animation sur l'alimentation durable inclusive dispensée dans le cadre du projet MAdiL.

⁷ Cette section présente les caractéristiques des répondants au questionnaire en ligne. Les données collectées ne sont pas suffisamment probantes pour « catégoriser » les publics ayant effectivement assisté aux animations grand public (70 répondants).

⁸ Le questionnaire en ligne prévoyait, pour chaque question, un item « sans réponse », ce qui explique que les totaux égalent rarement 100%. Pour alléger la lecture des résultats, les taux de réponse aux items « sans réponse » n'ont pas été repris dans le présent document.

⁹ 22.7% de la population liégeoise est diplômée de l'enseignement supérieur (Source : Censur 2017)

femmes (84 %). Les adhérents à la page Facebook sont également en majorité des femmes (77.8%). Cela pose la question du genre dans l'alimentation (Fournier et al., 2015).

Background en alimentation durable

Les personnes rencontrées en entretien étaient majoritairement des personnes déjà sensibilisées à l'alimentation durable. Certaines personnes disposaient de connaissances de base avant de participer aux activités de la MAdiL, telles que des compétences en cuisine, la capacité de choisir des aliments de saison ou encore l'utilisation du réseau des producteurs locaux. Quel que soit leur niveau d'expertise dans la notion d'alimentation durable, les participants ont découvert de nouvelles astuces en lien avec leurs connaissances et ont pu en approfondir d'autres. Lors des entretiens de groupe, les personnes ont confirmé qu'elles cuisinaient tous les jours pour elles et leur famille. Elles ont exprimé leur savoir-faire pour préparer des plats sains et savoureux en utilisant des ingrédients de base tels que des légumes, des fruits et de la viande non-transformée.

La majorité des répondants au questionnaire déclarent cuisiner quotidiennement et ne jamais acheter de plats préparés. Ils déclarent acheter souvent des produits de saison, des produits issus de productions locales, des produits bio et des produits non transformés (frais).

La Charte de la MAdiL

L'intersectorialité caractérise le réseau de partenaires de la MAdiL. Les partenaires sont issus de secteurs variés : promotion de la santé, développement durable, action sociale, enseignement, agriculture, HoReCa... Ils occupent des fonctions diversifiées : administration, coordination de projets, animateurs, formateurs, assistant sociaux, universités et hautes écoles, bénévoles, chargés de communication, éducateurs...

La MAdiL et ses partenaires ont formalisé les critères de qualité d'une activité MAdiL dans une Charte (**ANNEXE 4**). Les valeurs de la MAdiL transparaissent dans ces critères. De façon opérationnelle, les membres du réseau ayant dispensé des activités dans le cadre de la MAdiL sont invités à compléter le formulaire en ligne une fois par an. Onze partenaires ont complété la charte. Les partenaires ont indiqué s'ils remplissaient pleinement le critère, en partie ou si le critère n'était pas rencontré. L'analyse des médianes pour chaque critère a montré que les cinq critères essentiels sont rencontrés. Les critères à mobiliser selon le contexte sont soit atteints soit en partie atteints par les partenaires. Seuls deux critères ne sont pas atteints ; il s'agit de la distribution de supports d'information ou le renvoi vers des ressources en ligne adaptées aux publics et le contact avec la nature (**ANNEXE 5**). Les résultats présentés ci-dessous montrent de façon exemplative l'atteinte effective des critères.

1. Quels sont les effets que la MAdiL a générés auprès des publics participants aux activités ?

1.1. En quoi la MAdiL a-t-elle favorisé l'autonomie des publics-cibles des activités ?

La MAdiL, un « lieu » où trouver de l'information

C'est un carton plein pour la MAdiL en termes de connaissances partagées avec les participants. Ces derniers ont régulièrement mis en avant la qualité des contenus des activités. La participation à une activité suscite régulièrement l'envie d'approfondir les thèmes des activités (plantes sauvages, lactofermentation...). Le bât blesse quand on s'intéresse au « lieu » tel qu'on peut s'y attendre quand on parle de « Maison ». La MAdiL ne dispose pas de lieu physique, d'une « Maison » vitrine, dans laquelle on rentre comme chez soi, pour consulter une ressource dans la bibliothèque, pour partager un repas ou pour faire des rencontres...

Les difficultés liées aux lieux et à l'organisation des activités ont été évoquées, notamment en lien avec la logistique que demande l'organisation des activités sur certains sites. Certains répondants au questionnaire en ligne ont trouvé les locaux parfois peu adaptés à l'animation. Les répondants insistent sur la qualité du projet et de ses activités, qui selon eux, répond à la fois aux besoins des citoyens et à ceux des professionnels et qui mérite d'être davantage soutenu.

Tous les partenaires ayant dispensé des animations pour la MAdiL ne prévoient pas la distribution de supports d'information ou le renvoi vers des ressources en ligne adaptées aux publics (voir critère 17, charte MAdiL en annexe). Cela pourrait être dommageable pour la continuité et l'appropriation des connaissances transmises aux participants. Quand des ressources sont mises à disposition, il s'agit davantage de ressources imprimées que de ressources en ligne (fiche recettes des plats préparés et dégustés lors des activités). Ces ressources papier sont appréciées et utilisées par certains participants.

La population fait connaissance avec la MAdiL et répond présente

28% des répondants indiquent qu'ils ont eu connaissance des activités par le bouche-à-oreille, notamment par le biais de rencontres ou de contacts avec l'une des animatrices de la MAdiL. 20% des répondants déclarent avoir consulté le site internet ou les pages de la MAdiL sur les réseaux sociaux. 15% des répondants ont connu le projet de la MAdiL grâce aux contacts avec les associations qu'ils fréquentent. Les stands d'informations de la MAdiL et ses flyers ont permis de faire connaître le projet à 12% des répondants. Enfin, d'autres personnes ont connu le projet par hasard ou dans leur cadre professionnel.

Les publics ont activement participé aux activités, le taux de participation moyen¹⁰ aux activités grand public est de 97% et de 88% pour les activités destinées aux publics en situation de précarité. Depuis le début du projet, ce ne sont pas moins de 128 animations "grand public" qui ont été organisées, dont 96 ont été organisées et animées par la MAdiL et 32 ont été organisées par la MAdiL et animées par des partenaires ou prestataires externes. Au total, ces activités comptabilisent 1903 participations¹¹. On parle ici de participations et non de participants car certains ont participé plus d'une fois aux activités, comme en témoignent les résultats de l'enquête par questionnaire, plus de la moitié ont participé à

¹⁰ Taux de participation calculé sur base du nombre de places ouvertes pour chaque activité.

¹¹ Il s'agit des données comptabilisées entre le début du projet et fin 2023.

plusieurs activités. Les listes d'attentes pour les ateliers culinaires et les tables d'hôtes montrent que l'engouement pour les activités persiste.

La MAdiL pour rompre l'isolement social

Les participants étaient en recherche de partage de moments conviviaux dans un cadre bienveillant (« *passer une belle journée, manger un bon repas...* »). Les partenaires du réseau dont les bénéficiaires ont participé à des activités de la MAdiL évoquent la volonté de leurs bénéficiaires de rompre l'isolement social. Plus qu'un enrichissement de connaissances sur l'alimentation durable, les participants ont avant tout l'envie de passer un bon moment. Ces attentes ont été rencontrées. En effet, les répondants évoquent la convivialité des rencontres et l'accessibilité des contenus qui y sont partagés. Les qualités et l'enthousiasme de l'équipe de la MAdiL sont régulièrement mis en avant. L'animatrice des activités grand public de la MAdiL est largement appréciée pour l'encadrement bienveillant qu'elle réalise, son caractère passionné, sa bonne humeur et son « *intelligence à la fois technique et émotionnelle* ». Lors des entretiens, les participants ont souligné l'importance de la convivialité des animations, de la possibilité de partager leurs connaissances avec les autres, ainsi que de la possibilité de rencontrer des personnes et de tisser de nouveaux liens sociaux. Les extraits des entretiens avec les participants montrent que ces aspects ont été particulièrement appréciés et ont contribué à une expérience positive au sein des activités de la MAdiL :

« J'ai trouvé les activités conviviales. Je suis tombé sur des personnes bien sympas. Il y a aussi du partage, j'ai certainement appris des choses » ;

« Ce que j'ai aimé aussi c'est que les autres ont participé aussi, qu'ils sont venus avec moi. » ;

« Chaque participant a son petit truc à lui que nous échangeons, donc c'est très convivial » ;

« C'est une des choses qui est très intéressante à la MAdiL et qu'on ne retrouve pas spécialement ailleurs, mais justement, les personnes qui ne se connaissent pas du tout mais qui ont un centre d'intérêt commun, créent le lien directement ».

De plus, les participants aux animations culinaires en groupe ont souligné l'importance du partage des tâches et de la collaboration au sein du groupe, notamment lors de la préparation collective des boules énergétiques ou la réalisation d'une soupe. Ces activités ont favorisé le travail d'équipe et ont contribué au renforcement des liens sociaux entre les participants. Les activités permettent le développement de compétences individuelles et collectives. De fait, les connaissances des personnes sont partagées au sein des groupes de participants. L'aspect communautaire et le soutien entre les participants ont été mentionnés comme des facteurs-clés favorisant un accès à une alimentation durable.

« On était tous ensemble, on a passé un temps agréable, on papotait, on a divisé les tâches, on a partagé des astuces entre nous ».

« Joëlle [l'animatrice] donne des informations, des outils, des marches à suivre, et puis alors les personnes appliquent déjà ce qu'elle dit et donc on se donne des trucs et astuces [...], et ça nous encourage quand on voit que les autres font aussi ce qu'on aimerait faire. On sait qu'on le fait et que c'est faisable ».

Effets des activités sur les pratiques alimentaires des participants

Le questionnaire d'évaluation en ligne nous apprend que les principales attentes des participants concernent la découverte et l'acquisition de nouvelles connaissances pratiques (cuisine durable, plantes comestibles, trucs/astuces, recettes, conservation...). Les répondants aimeraient approfondir leurs connaissances sur les plantes sauvages comestibles de leur quartier, sur les plantes médicinales, sur les techniques de conservation diverses (lactofermentation...). Ils sont demandeurs de participer à des ateliers de cuisine végétarienne, des ateliers de cuisine simple... Ils souhaitent également être tenus

informés des suites du projet et du calendrier des activités. Les professionnels ayant assisté aux animations avaient pour souhaits d'enrichir leurs pratiques professionnelles et d'élargir leur réseau.

Les entretiens avec les participants ont révélé que la plupart étaient conscients de l'importance de l'alimentation durable et souhaitaient adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de leur santé. Les participants ont exprimé un intérêt réel pour les enjeux liés à l'alimentation durable, se montrant ouverts aux changements nécessaires pour y parvenir. Certains ont fait part de l'influence positive des activités sur leurs habitudes alimentaires et leur accès à une alimentation durable. Les participants ont été sensibilisés au respect de l'environnement, à la santé et à l'autonomie alimentaire. Les connaissances acquises lors des ateliers et balade-nature leur ont donné des clés afin de sélectionner des aliments durables. Ils expliquent avoir acquis des trucs et astuces pour se nourrir sainement en respectant l'environnement, des compétences pratiques pour cuisiner sans viande et utiliser des produits que la nature met à disposition...

Certains ont exprimé un changement profond de leur façon de s'alimenter ; ils ont modifié leurs choix alimentaires et sources d'approvisionnement, en privilégiant les produits de saison, à la fois biologiques et locaux. Certains ont également fait part d'une réduction de leur consommation de viande et d'une plus grande diversité dans leurs repas. La MAdiL propose principalement des activités qui limitent l'utilisation de protéines animales. Les participants aux entretiens, bien que non végétariens se sont montrés ouverts et satisfaits d'en apprendre davantage sur l'utilisation de protéines végétales.

Les activités de la MAdiL ont suscité l'envie de mettre en pratique, presque toutes les personnes interviewées ont envie de pratiquer ce qu'elles ont appris durant les animations (batch cooking, lactofermentation, pesto à l'ail des ours, energy balls...), certaines ont déjà mis en pratique depuis leur participation. Certains répondants à l'enquête évoquent également avoir adopté certaines pratiques ; des recettes en tout genre, utilisation d'herbes sauvages, achat de produits frais locaux plutôt que des produits bio de grandes surfaces, conservation des aliments, cuisiner plus régulièrement...

*« Par exemple, "batch cooking" j'ai trouvé très intéressant, j'ai commencé à pratiquer ça tout de suite » ;
« J'ai fait les boules [énergétiques] avec les dattes, j'ai fait aussi une autre sorte, on les a tous mangés.
Parfois je cuisine les boules pour ceux qui me rendent la visite, ils aiment bien aussi » ;
« Je me suis lancée dans la lactofermentation, cet hiver, j'ai pas mal lactofermenté. [...] J'ai les petites plantes sauvages même dans mon jardin, et je m'en sers, je mange cette chose-là ».*

Une personne interviewée préfère acquérir des connaissances théoriques plutôt que de refaire certaines recettes.

Les activités favorisent le développement des compétences et *l'empowerment* des citoyens. Les contenus de certaines animations prévoient que les participants soient acteurs et actifs dans l'activité proposée. Par exemple : la confection de pain ou encore de bocaux lactofermentés. Les participants repartent avec des recettes qu'ils reproduisent ou non une fois de retour chez eux ou encore qu'ils transmettent à leur famille et/ou amis.

Certains partenaires ont recueilli les retours d'usagers de leurs associations : ces derniers disent refaire les recettes et avoir cuisiné les légumes du potager. Ils témoignent également d'une prise de conscience des participants : « ils sont conscients qu'il faut manger des légumes tous les jours ». D'autres partenaires rencontrent des difficultés pour identifier les effets auprès des enfants qu'ils rencontrent

en animation. Toutefois, ils pensent que les animations sèment de petites graines, elles ouvrent des portes, et permettent aux enfants de faire des découvertes. La MAdiL récolte les retours des enseignants, à l'avenir, les partenaires pourraient s'y impliquer davantage.

Les participants aux activités ont été sensibilisés à la nature. De nombreux répondants au questionnaire évoquent les liens avec la nature, l'alimentation et la santé. L'abondance de ce que la nature peut offrir, à portée de main, dans le cadre d'une alimentation durable est une réelle découverte pour certains qui se sont emparés de ces nouvelles connaissances pour reproduire chez eux des recettes (infusions, soupe...) à base de plantes sauvages.

96 activités ont été organisées par la MAdiL, il s'agit des balades plantes sauvages comestibles, des ateliers culinaires et des tables d'hôtes. Le taux de participation à ces activités est de 97%¹⁰. Les participants témoignent en nombre des apports des activités pour contribuer au renforcement de leurs compétences favorables à l'adoption d'une alimentation « santé ». Ils ont appris des trucs et astuces pour réduire le sel ou encore les protéines animales dans leur assiette. Ceci confirme que les participants ont été sensibilisés à l'alimentation « santé ». Ce type d'activités peuvent être des portes d'entrée afin d'agir collectivement sur les environnements favorables à une alimentation de qualité. Dans ce cadre, le groupe devient acteur du changement qui le concerne. (Cultures & Santé, 2014)

Les activités de la MAdiL encouragent à éviter le gaspillage alimentaire ; des participant.es ont appris comment faire des plats à partir des produits habituellement jetés :

« Ce qu'on a fait l'autre fois : ne pas gaspiller. Par exemple, les tartarinades. C'était des choses qu'on pouvait normalement jeter parce que ce n'est plus la même qualité, on n'a plus envie. Mais avec eux [la MAdiL] on a appris que non, on ne jette pas ; on va mélanger avec autre chose et on va créer un bon plat qu'on va manger à la place de jeter dans la poubelle ».

Les activités de la MAdiL privilégient les produits locaux et de saison et insufflent cette dynamique de consommation auprès des participants. Certaines personnes interrogées ont confirmé avoir consommé des produits de saison lors des activités et que la MAdiL leur avait fourni des pistes pour se nourrir en accord avec les cycles saisonniers.

2. Comment les questions d'accessibilité ont-elles été prises en compte ?

L'analyse des représentations de l'alimentation durable et inclusive des participants aux activités de la MAdiL met en avant la place importante qu'occupent les facteurs d'accessibilité quand il est question d'alimentation durable. L'accessibilité à tous et à toutes est comprise au sens large ; accessibilité des savoirs/contenus/informations partagés, accessibilité des infrastructures, accessibilité financière, accessibilité culturelle, accessibilité géographique... En ce sens, l'alimentation durable et inclusive est entendue comme une alimentation accessible au plus grand nombre, peu importe la position sociale, elle permet au plus grand nombre de se nourrir sainement et d'être acteur de ses choix alimentaires.

Les partenaires de la MAdiL attentifs aux réalités et besoins des participants

Certains partenaires distinguent clairement leurs animations habituelles de celles dispensées pour les groupes « MAdiL ». En effet, les réalités de vie des participants sont diversifiées et nécessitent de repenser les animations pour qu'elles rencontrent leurs réalités.

La MAdiL a organisé 41 animations avec des groupes de personnes en situation de précarité avec un total de 22 partenaires au contact avec ces publics (CPAS, Croix-Rouge, EFT...).

Certains partenaires connaissaient bien les besoins de leurs publics avant de faire partie du réseau de la MAdiL. Pour d'autres, les projets initiés avec la MAdiL ont permis d'identifier et/ou de clarifier des besoins et réalités vécus par les publics dont ils n'avaient pas connaissance. Ces partenaires ont pu cibler plus précisément les attentes de leurs publics cibles et concrétiser certaines activités afin d'y répondre. Dans ce cadre, la MAdiL a apporté un soutien en assurant la coordination et le suivi de projets sur le terrain ainsi que l'animation d'un réseau de partenaires.

Une attention spécifique portée à l'accessibilité des activités

Les activités de la MAdiL permettent aux participant.es de surmonter des difficultés éventuelles lorsqu'ils mettent en pratique chez eux les connaissances transmises durant les activités. Certaines personnes ont souligné que les recettes partagées lors des animations étaient des recettes de base, offrant ainsi une flexibilité pour les adapter en fonction des goûts individuels et des disponibilités des ingrédients. Une personne a reçu des conseils de l'animatrice quant aux difficultés pouvant survenir en refaisant des recettes à la maison.

Certains freins et préjugés sur l'alimentation durable ont été levés durant les activités de la MAdiL. En effet, les participants témoignent : « *pas besoin de se ruiner pour bien s'alimenter* », ou encore « *il est simple de s'alimenter correctement* ». Les astuces et recettes¹² présentées lors des animations sont considérées comme faciles à reproduire, même pour des débutants. Les activités de la MAdiL ont encouragé le fait maison en suscitant chez les participants l'envie de reproduire les recettes apprises lors des activités.

Accessibilité financière

Les répondants au questionnaire ont été nombreux à évoquer spontanément être surpris par l'accessibilité financière des animations. 91% considèrent que les activités sont accessibles financièrement. Une personne témoigne : « *3,50 euros pour une balade comestible avec un petit repas, c'est vraiment super car moi qui suis au chômage, je peux me le permettre. C'était vraiment super. Marche, connaissance et rencontre. Cette marche m'a fait un bien fou.* »

La plupart des activités sont gratuites ou à prix coutant. La MAdiL a organisé un système de repas suspendu lors de la Journée alimentation durable et inclusive ; ainsi 96 personnes ont bénéficié de l'action tartines solidaires mise en place avec l'appui du CPAS et de La Terre Native. Toutefois, la demande a dépassé l'offre proposée. Certaines animations de la Journée Alimentation durable et inclusive étaient payantes, le prix de la participation n'a pas été un frein, en donnant une « valeur » aux animations, cela a permis d'éviter les annulations de dernières minutes.

¹² soupes, boules énergétiques, tartinades...

Accessibilité géographique

Les activités se déroulent à proximité des lieux de vie/quartier des participants (51%). 89% des répondants considèrent que les lieux où se déroulaient les activités étaient accessibles. Les participants se déplacent en voiture pour assister aux activités (50 %), en transports en commun (31,5 %), mobilité douce (28,5 %) (non mutuellement exclusif).

Certaines animations ont été délocalisées chez des partenaires, c'est-à-dire que des partenaires se sont déplacés chez d'autres partenaires. Par exemple, Intradel qui est localisée sur un site peu accessible s'est rendue chez différents partenaires pour y dispenser des animations (Ferme de la vache, Ferme des enfants...). Pour certains bénéficiaires d'associations-relais partenaires de la MAdiL, le fait que la MAdiL et ses partenaires délocalisent leurs animations est une réelle plus-value en termes d'accessibilité. En effet, pour ces publics, il est particulièrement important que les animations se déroulent dans un cadre qu'ils connaissent, dans lequel ils se sentent en confiance.

Le manque d'un lieu pour la MAdiL se ressent également ici. En effet, l'éventail des lieux où se sont organisées les activités est vaste et s'est étoffé au fil du projet. Les lieux où se déroulent les activités sont parfois parfaitement adaptés à l'animation dispensée et au groupe rencontré, parfois ils le sont moins.

Les défis de l'alimentation durable

Malgré les effets positifs des activités constatés auprès des participants aux activités, en entretiens, ces derniers ont soulevé une série de défis dans l'accès à une alimentation durable. Cela représente autant de pistes à investiguer pour la MAdiL en vue de renforcer l'accessibilité à une alimentation durable.

Les *contraintes financières* sont régulièrement citées par les participants, notamment les coûts élevés des produits biologiques et locaux. Certains interviewés ont vu dans l'exploration des plantes sauvages comestibles de leur quartier, une alternative économique pour diversifier leur alimentation durablement. L'autocueillette a également été citée comme piste pour disposer des fruits et légumes frais tout comme une occasion de passer du temps en contact avec la nature.

Les *contraintes de temps* liées à des emplois prenants et/ou à la vie familiale peuvent rendre difficiles la préparation et la recherche de repas durables au quotidien. Cependant, les interviewés ont évoqué l'importance de passer des moments conviviaux en famille ou entre amis afin de s'intégrer dans une dynamique non contraignante vers l'alimentation durable. En effet, le changement d'habitudes alimentaires demande une transformation de la routine quotidienne et pas seulement un changement ponctuel. Pour les participants, il s'agit dès lors de se familiariser avec de nouvelles techniques de cuisine ainsi qu'avec les principes de l'alimentation durable. C'est là que la MAdiL a tout son rôle à jouer.

L'accès et l'identification des producteurs locaux de proximité reste un défi pour les participants interrogés, notamment lorsque leurs lieux de vie sont éloignés des offres en alimentation durable. Là aussi, la MAdiL a un rôle à jouer afin de fournir des informations sur les producteurs locaux, par exemple en organisant des événements de mise en relation entre producteurs et consommateurs (visite de champs...).

Les interviewés ont également mis en avant *le poids de l'industrie alimentaire* dans la balance des choix alimentaires quotidiens. Le marketing et la disponibilité d'une alimentation transformée et peu durable peuvent rendre les choix alimentaires durables complexes. Dans ce cadre, les participants ont suggéré d'intensifier la sensibilisation en mettant l'accent sur les bénéfices pour la santé, l'environnement et la communauté.

La *dimension collective* a également été évoquée ; le soutien et l'encouragement mutuels des pairs participent à l'effet de groupe favorable à la transition vers une alimentation de qualité. Le fait d'être entouré de personnes qui partagent les mêmes valeurs et objectifs peut contribuer à renforcer la sensibilisation et l'engagement dans cette démarche. La convivialité et la bienveillance sont vus comme facilitateurs de la transition vers un nouveau régime alimentaire.

Tous les participants ne disposent pas des *ressources matérielles* nécessaires à la préparation et la conservation des repas, ce qui constitue également un frein à l'alimentation durable pour ces personnes. Toutefois, la MAdiL permet de lever ce type de frein. Comme en témoigne l'extrait ci-dessous, lors des animations, les informations et conseils pratiques reçus facilitent la reproduction des plats vus en activité dans son propre environnement.

« Au niveau du matériel, il n'y a pas vraiment d'investissement, Joëlle [l'animatrice] donne des astuces pour qu'on puisse le réaliser de manière simple et efficace. Ce n'est pas qu'un atelier pour bien manger, mais c'est aussi « utilisons ce que nous avons ». »

Quand l'approche universelle rencontre l'approche ciblée : l'universalisme proportionné

La MAdiL concrétise son ADN inclusif en combinant plusieurs stratégies afin de contribuer à la réduction des inégalités d'accès à l'alimentation durable. En promotion de la santé, cette stratégie est appelée l'universalisme proportionné : *« Pour réduire les inégalités sociales de santé, les actions doivent être universelles, mais avec une ampleur et une intensité proportionnelles au niveau de défaveur sociale. »* (Marmot 2010)¹³. La MAdiL propose une offre universelle qui concerne l'ensemble de la population ; mais avec une intensité et des modalités qui varient en fonction des différents sous-groupes de la population et de leurs besoins.

Entre mai 2021 et novembre 2023, 128 animations ont été organisées pour le grand public et 41 animations pour les publics en situation de précarité (atelier burger, atelier zéro déchet, atelier collation...). Récemment, la MAdiL a mis en place l'organisation de *cycles de rencontres culinaires* qui sont spécifiquement dédiées à des personnes en situation de précarité, usagers/bénéficiaires d'associations partenaires de la MAdiL. Ces cycles permettent de revoir plusieurs fois les mêmes groupes de personnes et d'éviter l'organisation d'animations *one shot*.

¹³ Marmot, M. (2010). «Fair society, healthy lives». Strategic review of health inequalities in England post-2010. The Marmot Review,

Lever les barrières d'accès à l'alimentation durable

Le chantier en ce qui concerne l'accessibilité à l'alimentation durable reste colossal. Les indicateurs de pauvreté en région liégeoise sont dans le rouge. Travailler sur l'accessibilité de l'offre en alimentation durable recouvre différentes dimensions¹⁴ que seules les activités qui visent le renforcement des compétences individuelles ne peuvent recouvrir. Les enjeux sont nombreux, citons : les environnements défavorables à l'alimentation équilibrée et durable, la disponibilité financière et matérielle des produits alimentaires durables, les compétences pour cuisiner, la capacité à transformer les apprentissages en pratique...

Collaborer avec des associations au contact avec des publics vivant dans la précarité est une bonne piste mais ne suffit pas pour atteindre les objectifs de réduction des inégalités d'accès à l'alimentation durable à grande échelle. De plus, nombre de personnes pauvres ne sont pas insérées dans le tissu de soutien associatif.

Les inégalités d'accès à une alimentation équilibrée et durable ne peuvent trouver une solution unique, notamment parce que ces freins varient en fonction de la situation de chaque personne. Une combinaison de réponse aux divers enjeux d'accessibilité à l'alimentation est dès lors nécessaire pour y répondre. (Alphandéry, 2021)

¹⁴ La disponibilité en suffisance d'aliments de bonne qualité nutritionnelle, la proximité de l'offre et l'accessibilité en termes de mobilité, l'adaptabilité de l'offre aux besoins et aux spécificités des publics, l'accessibilité financière, la disponibilité et l'accessibilité de l'information sur l'offre existante et enfin l'accessibilité sociale et culturelle.

PARTIE 2. LA MADiL ET SES PARTENAIRES

3. En quoi la MADiL a-t-elle permis aux organismes partenaires de développer et de diversifier leurs propres activités ?

En s'inscrivant dans le projet de la MADiL les partenaires avaient une attente forte en termes de diversification de leurs activités et/ou de leurs publics habituels. Le panel des publics habituels des partenaires de la MADiL est très vaste, allant du grand public aux enfants, en passant par les jeunes, les bénéficiaires du CPAS, les personnes d'origine étrangère, les habitants d'un quartier...

A la suite de leur participation et implication dans le projet, certains partenaires ont vu le nombre de participants à leurs activités augmenter, notamment en raison de l'effet multiplicateur que peut avoir la participation à certains événements touchant un vaste public. C'est par exemple, le cas de la participation au Festival Nourrir Liège ou encore à la Journée de l'alimentation durable et inclusive. Certains partenaires ont été recontactés à la suite d'animations données dans le cadre du programme scolaire de la MADiL et ont, de ce fait, reçu de nouvelles demandes. D'autres partenaires n'ont pas vu d'effet direct sur le nombre de participants à leurs activités mais plutôt sur la diversité des participants assistant à leurs activités.

La MADiL apporte un plus par l'implication dans le réseau ; les partenaires sortent de l'entre soi de leur secteur d'appartenance. La mobilité des partenaires et les partenariats qui se sont créés entre eux ont favorisé la rencontre de nouveaux publics. La volonté de diversifier ses publics en participant au réseau de la MADiL est partagée par les membres du réseau. Pour certains, les objectifs sont pleinement atteints, alors que d'autres sont davantage restés dans le cadre habituel, mais souhaitent toujours que cet aspect se développe à l'avenir avec et grâce à la MADiL.

Avec la collaboration de la MADiL, des partenaires ont vu les réalités de leur public sous un angle différent et ont identifié des besoins dont ils n'avaient pas connaissance. Être dans le réseau de la MADiL a permis d'identifier des besoins sur le terrain et d'y répondre en créant de nouvelles activités qui peuvent maintenant être proposées plus largement. Ainsi, certains partenaires ont créé de nouvelles activités, impulsées par la MADiL et ses partenaires. Citons la création d'un dossier pédagogique, une nouvelle animation sur les graines, la création d'un carnet de bord, une formation sur le gaspillage alimentaire ... Certains partenaires témoignent avoir adapté ou enrichi leurs animations pour le public de la MADiL. Certaines activités ont pu être proposées à un public plus large que d'habitude.

Cependant, il ne s'agit pas pour tous d'apprendre à mieux connaître son public mais de pouvoir approfondir les pratiques déjà en place en lien avec l'alimentation durable. « *Avant la MADiL, on faisait déjà des ateliers cuisines et ça faisait partie de nos priorités. Avec la MADiL, ça a permis d'aller plus loin, crescendo, dans la continuité de ce qui se faisait déjà. La MADiL apporte un plus* ». Par exemple, le partenariat avec la MADiL a permis de partir de l'existant et de structurer les activités dans des cycles d'animations coordonnées. « *On faisait déjà des animations, mais avoir un réseau ça a permis d'avoir des cycles avec des classes et différents partenaires* ». Certains partenaires ont retravaillé leurs contenus d'animations sur l'alimentation en investiguant le volet durable.

4. Quelle a été la plus-value du travail en réseau au sein de la MAdiL ?

4.1. Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de fédérer et de mettre en lien les partenaires ?

Un renforcement de la connaissance mutuelle

Pour la mise en œuvre des activités, il était important pour les partenaires d'avoir des moments d'échanges, de rencontres et de programmation en concertation avec les personnes concernées. Les rencontres des partenaires organisées en présentiel ont été fortement appréciées afin de nouer des contacts et des partenariats avec un réseau qui n'a fait que de s'étoffer au fil du projet. Ces rencontres et le développement de projets ont permis de renforcer la connaissance mutuelle des acteurs de l'alimentation participant au réseau.

L'effet multiplicateur d'une mise en réseau intersectoriel

Les partenaires s'accordent pour dire que le réseau de la MAdiL permet de savoir ce qui se fait sur le territoire liégeois et de développer certaines activités. La MAdiL permet la mise en réseau des partenaires, en résulte un effet multiplicateur des actions et activités organisées : « *chacun ne fait pas son truc de son côté* ». La MAdiL permet d'élargir les réseaux des partenaires et soutient les collaborations intersectorielles, par exemple en développant certains liens avec des partenaires aux publics tout à fait différents ou encore en intégrant l'alimentation dans des activités qui n'y sont pas directement consacrées. De plus, la participation à des événements au travers de la MAdiL a permis à certains partenaires d'inviter un public qui ne côtoie pas habituellement leurs activités. Pour certains partenaires, être membres du réseau de la MAdiL peut agir comme un gage de qualité et contribuer à la diversification de leur public.

Un renforcement de la visibilité des partenaires

Sans la MAdiL, les partenaires s'accordent pour dire qu'il y aurait une visibilité bien moindre des activités organisées par l'ensemble des partenaires. Au niveau du *réseau de la MAdiL*, à chaque rencontre des partenaires, chacun a l'occasion de partager ses actualités ainsi que son agenda pour les mois à venir. Au niveau des *organismes hors réseau MAdiL*, les activités coordonnées par la MAdiL permettent une mise en contact avec des acteurs de l'alimentation durable et inclusive et des organismes en demande d'activités sur cette thématique pour leurs publics (écoles, associations...), et parfois des demandes concrètes en découlent. « *Les écoles qui ont participé au programme scolaire nous ont recontacté pour reproduire les animations avec d'autres classes* ».

Au niveau des *publics participant aux activités* organisées et/ou coordonnées par la MAdiL, certaines partenaires ont vu leur visibilité augmenter fortement en participant à des rencontres sous la bannière MAdiL (Journée alimentation durable et inclusive, Camion-cuisine du Festival Nourrir Liège...).

Des partenaires porteurs du projet MAdiL

Pour les aspects de communication, plusieurs partenaires ont évoqué l'utilisation du logo de la MAdiL pour identifier les activités organisées en collaboration avec la MAdiL ou les activités en lien avec l'alimentation. Ainsi la MAdiL agit comme un label qualité, une reconnaissance du projet du partenaire pour les activités de la MAdiL.

Certains partenaires s'identifient comme des porte-paroles du projet de la MAdiL, ils s'y sentent impliqués et se reconnaissent dans la Charte de la MAdiL à laquelle ils ont directement contribué au fil des rencontres du réseau. Concrètement, ces partenaires relaient régulièrement les communications de

la MAdiL sur les réseaux sociaux, ils se sentent à l'aise à l'idée de distribuer des flyers de la MAdiL et d'expliquer le projet.

Entre allègement et surcharge de travail pour les partenaires

Les partenaires sont assez d'accord quant à la charge de travail que représente la participation au réseau MAdiL, notamment lorsqu'il s'agit de donner des animations pour les publics de la MAdiL ou de créer de nouvelles animations. De plus, les animations sont souvent délocalisées et nécessitent une logistique importante, cela pourrait être amoindri si la MAdiL disposait d'un lieu. Toutefois, cette charge de travail se voit diminuée lorsque la MAdiL organise des activités à destination des publics des membres du réseau

Un renforcement des pratiques et compétences des professionnels

Le travail en réseau a permis à un partenaire d'appuyer des demandes de formation continue, ce qui a enrichi ses connaissances sur certains thèmes qu'il a pu, à son tour, transmettre aux publics. « *On évolue d'année en année, on perfectionne la façon de faire* ». Suite à la participation aux journées d'animations, un partenaire a vu la dynamique de son équipe s'améliorer. En effet, alors qu'ils ont l'habitude de dispenser des formations de façon isolée, le partenariat avec la MAdiL les a rassemblés au sein d'un projet commun où l'équipe a pu travailler ensemble. De même, certaines partenaires se rencontrent plus régulièrement dans le cadre des programmes d'animations coordonnés par la MAdiL, ce qui leur permet d'avoir des échos de leurs formations et d'avoir un contact plus direct avec le terrain. Les partenaires concernés trouvent que c'est intéressant et apprécient « *sortir de leurs bureaux et voir concrètement ce que font les autres partenaires* ».

Les partenaires reconnaissent ne pas être experts dans tout, s'entourer d'un réseau dans ce cadre est dès lors particulièrement enrichissant afin d'apporter à leurs publics des réponses plus adéquates et justes. De plus, les partenaires sont en recherche constante d'amélioration de leurs pratiques. Il se sont impliqués dans la création de la *Charte de la MAdiL (ANNEXE 4)*, et souhaitent tendre vers les critères qui y sont définis. Il s'agit pour eux d'un objectif qui guide leurs pratiques. Au fil des rencontres, les partenaires apprennent à se connaître et apprennent les uns des autres. Les partenaires voient une amélioration de leurs pratiques depuis leur entrée dans le réseau MAdiL. Toutefois, ils se questionnent sur les retombées potentielles sur leurs publics.

Les formations¹⁵ organisées par la MAdiL sont fortement appréciées par les partenaires, ils se sentent soutenus dans leurs pratiques, de plus ces formations contribuent à la dynamique du réseau. « *Des formations nous sont proposées et c'est super car la MAdiL soutient nos pratiques en tant qu'acteurs, ça permet de nous renforcer et de nous rencontrer encore une fois* ». Certains partenaires témoignent de la difficulté en tant qu'acteur isolé de bénéficier de certaines formations. Grâce à la MAdiL, ils ont pu assister à une formation qui ne leur était pas accessible auparavant.

Une ouverture à de nouvelles perspectives

En participant à la MAdiL, les partenaires se sont ouverts à d'autres réseaux mais également à d'autres champs de discussions, qu'ils n'auraient pas investigué par ailleurs. Comme des échanges sur les cuisines de quartier ou encore sur la sécurité sociale de l'alimentation... Leurs publics bénéficient également de cette ouverture en participant à des activités nouvelles, parfois dispensées par d'autres acteurs que leur association-relais.

¹⁵ Défis alimentation durable (Espace Environnement), Rencontre entre professionnels (Journée alimentation durable et inclusive 2022), Zéro déchet en cuisine (Intradel), Posture de l'animateur en alimentation durable (Rencontre des Continents), bases de l'hygiène en cuisine (AFSCA)

La MAdiL et son rôle centralisateur

Pour certains partenaires, au lancement du projet, il était difficile de comprendre concrètement ce que serait la MAdiL que ce soit au niveau du fonctionnement ou au niveau de ses activités.

La MAdiL est vue comme un point de ralliement entre toutes les initiatives sur l'alimentation durable inclusive qui se mettent en place à Liège. Un point de référence central de l'alimentation durable et inclusive. Toutefois, la MAdiL prend place partout et nulle part à la fois, cet aspect multi-sites a pu en déstabiliser certains craignant la confusion entre les sites où se déroulent les activités et les organismes qui les organisent. Il semble que cette crainte se soit évaporée avec le temps.

5. La MAdiL a-t-elle permis de développer des projets concrets entre partenaires ?

Concernant le développement d'activités pour les enfants, la MAdiL est déterminante pour coordonner la création d'un *dossier pédagogique*. L'enjeu pour les partenaires de ces activités dédiées aux enfants est de sensibiliser dans les écoles primaires. Alors que certains modules étaient déjà mis en place, d'autres ont été remis en route dans les années suivantes en collaboration avec l'Instruction publique de la Ville de Liège et la MAdiL. Le travail sur le dossier pédagogique se poursuit, la MAdiL continue à participer et à coordonner la réalisation de ce projet. Elle apporte de la coordination, du suivi et du réseautage. Sans la MAdiL, les partenaires ne pensent pas que ce projet aurait été initié. Ces séances de cours clé sur porte pour les enseignants sont vues comme une démarche porteuse de sens pour l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, Instruction Publique, enfants...).

De nombreux partenariats se sont créés entre les membres du réseau, en voici quelques-uns à titre d'exemples : le Jardin Ressources d'Intradel a dispensé des animations à la Ferme des Enfants, l'animatrice de la MAdiL est intervenue à la Ferme de la Vache, Liège Ville Santé, la Ceinture alimentaire liégeoise, Vaincre la Pauvreté ...

La MAdiL peut compter sur son réseau de partenaires pour participer et contribuer à plusieurs événements qu'elle organise ou co-organise comme par exemple la Journée Alimentation durable et inclusive qui a réuni 50 partenaires pour l'organisation de 50 activités aux formes et publics diversifiés. Le Festival Nourrir Liège est également l'occasion pour la MAdiL de mobiliser ses partenaires comme ce fut le cas pour l'édition 2023 dans le camion-cuisine de la MAdiL en Saint-Léonard.

La MAdiL stimule également le déploiement de projets et de dynamiques sur certains quartiers liégeois. Ainsi, à Bressoux-Droixhe, la MAdiL interagit avec les acteurs du quartier pour le développement et l'implémentation de différents projets de renforcement de l'accessibilité à l'alimentation durable pour la population. Dans le quartier du Longdoz, la MAdiL soutient le déploiement d'un projet de cuisine de quartier.

6. Au terme des trois années du projet, a-t-on été capable de développer des activités pérennes (qui perdurent au-delà des sources de financement) ?

La MAdiL décrite par les participants

La MAdiL est décrite par les répondants au questionnaire comme un lieu de rencontre, d'échanges et de partage de savoirs et de savoir-faire sur l'alimentation durable, le lien social et l'environnement.

« La MAdiL est une judicieuse variante d'activités pour les publics de tout âge et tout niveau social. Elle permet de briser la solitude des personnes et crée du lien durable entre les publics dans la société. Le public se sent à la fois écouter et utile par du partage d'expériences. Elle a une très bonne équipe qui interagit de façon congruente ».

« Tout le monde y trouve sa place ».

La MAdiL est vue comme un lieu d'apprentissage de bonnes pratiques pour s'alimenter de façon durable, dans le respect des produits, de la nature, des générations futures et des producteurs. Elle est un lieu de centralisation des acteurs de l'alimentation durable à Liège. Elle capitalise et visibilise l'expérience de ses membres.

La MAdiL est

« un bon plan »,

« une bonne idée »,

« un projet à pérenniser »,

« elle répond aux besoins actuels des Liégeois et des personnes étrangères de toute origine et de tout âge en besoin de présentiel dans la société numérisée en distanciel depuis le COVID19 ».

La MAdiL dans le monde des MAD

Depuis les débuts du projet, la MAdiL a noué des liens plus ou moins étroits avec différentes Maisons de l'Alimentation, particulièrement avec la MAD de Charleroi. Les deux MAD partagent leurs rapports d'activités, leurs difficultés et leurs ressources. Elles se renforcent l'une l'autre en échangeant leurs pratiques. Bien que les réalités soient différentes, elles construisent et défendent un plaidoyer commun.

Au début du projet, les partenaires se sont montrés enthousiastes au vu de la mise en commun d'outils, de guide d'approfondissement des pratiques, etc. La perspective d'élargir le réseau et de voir ce qui se fait ailleurs en motivait plus d'un. A cet effet, la MAdiL a organisé une rencontre des MAD en juin 2022, l'occasion pour les partenaires de la MAdiL de découvrir le projet homologue. La MAdiL a également participé à une rencontre des MAD francophones dans le cadre du Festival Nourrir Liège en 2021.

Le modèle MAdiL

La MAdiL, c'est une panoplie d'activités et de projets de soutien à l'accessibilité à l'alimentation durable pour les publics en situation de précarité. Il existe des traces de sa création, notamment la convention de partenariat qui est sur le point d'être amendée pour correspondre au nouveau subventionnement. Citons également la Charte de la MAdiL qui rassemble les partenaires autour des mêmes valeurs de durabilité et d'inclusion. Ces valeurs ont été définies en concertation avec les partenaires et négociées à plusieurs reprises afin d'aboutir à une Charte partagée qui guide les pratiques des partenaires dans la construction d'animation en lien avec l'alimentation durable et inclusive. Cette Charte balise les critères

de qualité d'une animation, autant pour la MAdiL que pour les partenaires qui peuvent s'en saisir dans leurs associations et organismes.

Plusieurs activités ont été mises en place de façon pérenne, citons le programme coordonné d'activités pour les écoles ou encore les cycles de rencontres culinaires. L'implication des multiples partenaires fait penser qu'elles pourraient subsister sans la MAdiL. Toutefois, les partenaires sont unanimes sur le rôle central de la MAdiL dans l'animation du réseau de partenaires et la coordination des projets et activités. Ces derniers supposant déjà, pour les partenaires, une surcharge de travail. Sans pilote dans l'avion, il n'est pas certain que ces projets puissent vivre d'eux-mêmes.

La MAdiL se distingue d'autres projets sur l'alimentation durable à Liège. En effet, l'animation du réseau de partenaires et le développement d'activités co-organisées pour des publics cibles en font une de ses spécificités. Il ne s'agit pas de réunir des organismes actifs sur la thématique. Il s'agit de réunir des organismes de secteurs diversifiés (social, soins, alimentation, maraichage...) et de les soutenir voire de coordonner des projets communs concrets sur le terrain pour le grand public, pour les enfants et pour les personnes en situation de précarité.

La MAdiL, un avenir à défendre

Le nombre et la diversité des activités déployées à Liège ainsi que le taux de participation particulièrement élevé témoignent de la rencontre entre l'offre de services de la MAdiL et les demandes et besoins identifiés sur le terrain. Cette rencontre n'est pas parfaite, la demande est régulièrement supérieure à l'offre, au regret des participants qui ne peuvent s'inscrire aux activités qui sont rapidement et régulièrement complètes, avant même que la publicité n'en ait été faite. La MAdiL est victime de son succès.

SYNTHÈSE

La démarche d'évaluation présentée dans ce rapport a été co-construite et négociée avec la MAdiL et ses partenaires. Ces derniers ont directement contribué à la définition des objets d'évaluation sur lesquels ont porté cette évaluation ainsi que les questions auxquelles l'évaluation a pu répondre au travers des critères et indicateurs définis. C'est ainsi que l'évaluation s'est dessinée autour de deux objets : l'évaluation des activités phares de la MAdiL (balades nature, ateliers culinaires et tables d'hôtes) et la dynamique partenariale impulsée par le projet. Plus spécifiquement, il s'agissait d'une part, d'identifier si les activités de la MAdiL génèrent des effets sur les pratiques alimentaires des participants, en termes d'intention comportementale, d'autonomie et d'accessibilité des activités. Et d'autre part, de repérer les plus-values du partenariat avec la MAdiL en termes de développement et de diversification des activités et des publics des partenaires, de mise en réseau et de concrétisation de projets.

La plupart des participants interrogés¹⁶ avaient des connaissances préalables au sujet de l'alimentation durable. L'évaluation auprès de ces participants montre que la MAdiL porte des effets au-delà de la sphère de l'alimentation. La MAdiL sensibilise la population à différentes thématiques interconnectées en lien avec le système alimentaire durable (santé, nature...). L'alimentation est une porte d'entrée pour travailler sur d'autres déterminants de la santé comme l'environnement social, les habitudes de vie, les compétences psycho-sociales... Les effets relevés se déploient au niveau individuel et collectif. La dimension sociale de l'alimentation a été régulièrement mise en avant par les participants qui ont pu rompre l'isolement social ou encore être motivés et portés par la dynamique collective dans l'appropriation et l'expérimentation de pratiques alimentaires durables.

Les participants sont satisfaits des contenus et de la dynamique conviviale et participative des activités. Ils ont été sensibilisés à la nature, à la santé, au gaspillage alimentaire, à la consommation de produits locaux et de saison... Certains freins et préjugés sur l'alimentation durable ont été levés. Les participants ont pu apprendre en mettant en pratique pendant les animations. Certains témoignent d'un changement d'habitudes alimentaires et d'un accès facilité à l'alimentation durable. Les trucs et astuces partagés par l'animatrice sont réappropriés par les participants, nombreux sont ceux qui disent avoir refait les recettes chez eux.

Les besoins et réalités des participants sont pris en compte par la MAdiL et ses partenaires. Ainsi, la MAdiL combine des approches à la fois ciblées et universelles, une stratégie de réduction des inégalités bien documentée dans le domaine de la Promotion de la santé. Les participants ont jugé les activités de la MAdiL accessibles à différents niveaux (géographique, matériel, financier, contenus des activités, vocabulaire utilisé...). Le taux de participation aux activités atteint régulièrement son maximum. L'évaluation montre cependant que la MAdiL est victime de son succès et que l'ensemble des personnes intéressées ne peuvent participer. La MAdiL ne peut effectivement pas répondre à toutes les sollicitations qui lui parviennent.

Les résultats mis en évidence dans cette évaluation ne dénotent pas avec les résultats d'autres études et évaluations sur les questions d'accessibilité de l'alimentation durable qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Le projet de la MAdiL permet de lever certaines barrières d'accès à l'alimentation

¹⁶ NB. Le public de répondants n'est pas représentatif de tous les participants aux activités.

durable pour ses participants mais ne suffit pas pour porter des effets à plus large échelle. Les sensibilisations et informations sont des stratégies qui sont pertinentes mais qui doivent être combinées à d'autres, plus structurelles (actions sur les environnements, les équipements et infrastructures, le prix...).

L'absence de lieux pour la MAdiL est problématique à différents niveaux ; notamment pour l'organisation logistique des activités, pour l'accessibilité des informations mises à disposition ou encore pour la visibilité du projet.

La MAdiL est un réseau qui rassemble des acteurs issus de secteurs variés (santé, social, éducation permanente, lutte contre la pauvreté, environnement...). Le réseau fédère les partenaires pour la mise en place d'activités sur l'alimentation durable accessibles au plus grand nombre, avec une attention particulière aux publics en situation de précarité. Les partenaires ont appris à se connaître et à collaborer au travers de projets portés par la MAdiL. La mise en réseau a permis d'améliorer l'interconnaissance des acteurs sur le territoire liégeois et de renforcer la visibilité des partenaires. Depuis ses débuts, la MAdiL se construit grâce à l'apport de ses partenaires qui s'y impliquent à des degrés divers selon leur moyens et disponibilités. Les partenaires portent le projet, certains y contribuent depuis ses débuts et se sentent porte-paroles du projet. Dans ce cadre, la MAdiL joue un rôle centralisateur, d'animation du réseau et de coordination de ses activités.

Les plus-values du travail en réseau sont multiples, elles touchent à la fois le réseau comme évoqué ci-dessus et à la fois les partenaires de façon individuelle. Les dynamiques partenariales dans ce type de projets sont essentielles afin de renforcer l'accessibilité à l'alimentation pour tous et toutes (Houïoux et al., 2008 ; IUFN, 2015). La MAdiL soutient le renforcement des pratiques et des compétences de ses partenaires, notamment en organisant des séances de formation avec des intervenants externes mais aussi au travers de sa Charte qui agit comme gouvernail des pratiques. Les rencontres des partenaires sont des occasions d'échanges de pratiques appréciées par les partenaires.

Toutes les activités déployées durant les trois premières années du projet ont créé une demande, une attente sur le terrain, celle de continuer, d'approfondir, de répondre aux besoins de la population liégeoise. L'arrêt du subventionnement signifierait l'arrêt des contrats de travail des principales chevilles ouvrières du projet. Bien que la Ville de Liège, au travers du Plan de cohésion sociale permette à certains membres de l'équipe d'être impliqués dans le projet, le financement d'un projet limité dans le temps, ne permet pas sa viabilité au-delà du subventionnement. Une demande de subvention complémentaire auprès du SPW développement durable fin 2023 a été acceptée début 2024 et permettra au personnel engagé de poursuivre les activités en 2024. Pour autant, ce financement n'est pas structurel et reporte la question de la continuité du projet à plus tard. La question se pose quant à la pertinence des appels à projets afin de soutenir la création de telle structure. En effet, une maison de l'alimentation nécessite des ressources pour fonctionner. L'animation d'un réseau de partenaires ainsi que la réalisation d'activités pour des publics variés ne peut se faire sans coordination et sans animateurs. Faire payer les services rendus par la MAdiL n'irait pas dans le sens de l'accessibilité nécessaire des formations et activités en lien avec une alimentation durable.

RECOMMANDATIONS

Les résultats d'évaluation permettent de proposer quelques pistes et perspectives pour poursuivre et soutenir la dynamique du projet.

- Capitaliser sur les pistes identifiées par les participants interrogés pour contrer les défis qui subsistent dans l'accessibilité à l'alimentation durable.
- Valoriser, dans un plan d'action, ses spécificités et ses plus-values par rapport aux initiatives en alimentation durable sur le territoire liégeois, notamment son rôle d'interface avec la population et ses actions au niveau local (quartier...).
- Accompagner les partenaires dans la formalisation des supports d'animations, que ce soit en vue de les distribuer aux participants ou dans une optique de partage de ressources et de pratiques entre partenaires.
- Persévérer dans la recherche d'un lieu pour ancrer physiquement son existence et alléger la charge de travail de l'animatrice au niveau logistique et de la coordinatrice au niveau organisationnel.
- Assurer le travail d'évaluation de ses activités, en particulier les activités à destination des publics en situation de précarité qui se sont mises en place après que la présente évaluation a été lancée.
- Poursuivre le déploiement et l'appropriation de la Charte auprès des acteurs intervenants à différents niveaux de la chaîne alimentaire et pouvant activer différents déterminants de l'alimentation durable.

RÉFÉRENCES

- Alphandéry, M., Laboulais, F. & Picard, D. (2021). Coordination et coopération territoriales, des outils essentiels pour agir collectivement en faveur de l'accès à une alimentation de qualité. *Vie sociale*, 36, 143-157. <https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0143>
- ANSA. (2019). Pratiques inspirantes et préconisations. Projet Alim'Activ. Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale, https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2019-07/Ansa_Aliment%27Activ_PratiquesInspirantes_1906.pdf.
- CERDD. (2016). Systèmes alimentaires territorialisés. Premiers décryptages. <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Alimentation-durable/Ressources-Alimentation-Durable/1ers-Decryptages-des-Systemes-Alimentaires-Durables-Territorialises>.
- Conseil National de l'Alimentation. (2022). Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire. https://cnaalimentation.fr/wpcontent/uploads/2022/10/CNA_Avis91_prekarite_alimentaire.pdf.
- Cultures & Santé. (2014). Focus Santé n°3 : L'alimentation au cœur des actions de promotion de la santé. <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/les-focus-sante/item/351-focus-sante-n-3-l-alimentation-au-coeur-des-actions-de-promotion-de-la-sante.html>
- Fabrique Territoires santé. (2018). *Dossier ressources. Alimentation et territoires : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ?* https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/dossier_alimentation_et_territoires.pdf
- Fournier, T., Jarty, J., Lapeyre, N., & Touraille, P. (2015). L'alimentation, arme du genre. *Journal des anthropologues*, 140(141), 19-49. <https://doi.org/10.4000/jda.6022>
- IUFN. (2015). Mesurer l'impact de l'approche territoriale de l'alimentation ? Etude sur l'impact des Systèmes alimentaires territorialisés L'alimentation durable dans les projets de territoires. Rapport opérationnel.
- Houioux, G., & Piette, D. (2008). *Une alimentation favorable à la santé pour les personnes précarisées.: Guide pratique à l'usage des professionnels de l'action sociale, de la santé, et de l'alimentation.*
- Le Labo de l'économie sociale et solidaire. (2020) Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité étude-action agriculture & alimentation durables. https://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/2020.11.16_etude_prekarite_alimentaire.pdf
- Ramel, M., Boissonnat Pelsy, H., Sibué-De Caigny, C., Zimmer, M.-F., et al. (2016). Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti des personnes en situation de précarité. In : ATD Quart-Monde n°25, juin 2016, 182 p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROTOCOLE D'ÉVALUATION

| Objets d'évaluation | Questions évaluatives | Critères | Indicateurs | Collecte |
|---------------------------|--|----------|--|--|
| Intention comportementale | Quels sont les effets que la MAdiL a générés auprès des publics participants aux activités ? Condition : Le respect du RGPD autorise un retour vers les participants après l'animation | | | |
| | - Les participant.es ont été sensibilisé.es à la nature | | - Les participant.es ont eu un contact avec la nature (Oui-Non, description qualitative : Quels sens sont mis en éveil ?) | Critères animation durable et inclusive MAdiL |
| | - Les familles et personnes envisagent de passer à l'alimentation durable et/ou à la consommation locale | | - Les participant.es qui assistent aux activités consomment des fruits et des légumes de saison (Oui-Non, description qualitative) | Partie éval dossier péda |
| | - Le public connaît la MAdiL | | - Les participant.es qui ont assisté aux activités du programme MAdiL savent expliquer ce qu'est la MAdiL | Questionnaire participants |
| | - Les participant.es ont été sensibilisé.es à l'alimentation « santé » | | - Nb de tables d'hôtes qui affichent complets/nb total de tables d'hôtes organisées - Le nombre de participants à la table d'hôtes augmente (%) | Fichier d'inscription et de présences |
| | | | - Nb de participants ayant assisté à plusieurs animations | Fichier d'inscription et de présences et/ou questionnaire participants |
| | | | - Les participants marquent leur intérêt en posant des questions pendant ou après les animations (Oui- Non, description qualitative) | Focus group partenaires-animateurs |

| | | | |
|-----------------------|---|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Les participants considèrent que - les freins et les préjugés sur l'alimentation durable ont été levés durant les activités auxquelles ils ont participé (lesquels ?) - les animations ont suscité de la surprise - les animations ont permis une prise de conscience - les animations sont placées sous le signe de la convivialité et du partage (Oui-Non, description qualitative et/ou nb de participants concernés) | Questionnaire participants |
| | - Les publics touchés ont développé leurs compétences | - Les participants disent avoir essayé de mettre en pratique/mis en pratique ce qui leur a été transmis lors des animations (Oui-Non, description qualitative et/ou nb de participants concernés) | Questionnaire participants |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires ont concrétisé la mise en place de « l'apprentissage par la pratique » - L'apprentissage par la pratique est favorisée par des actions concrètes auprès de la population | - Nb d'actions pour lesquelles les participants mettent directement en pratique une action (préparer du pain, composer une assiette...) | Critères animation durable et inclusive MAdiL |
| Autonomie des publics | En quoi la MAdiL a-t-elle favorisé l' autonomie des publics-cibles des activités ? | | |
| | - Les publics-cibles savent où trouver de l'information | - La MAdiL dispose d'un lieu physique (Oui-Non, descr quali) | Observations |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Intensité de la participation aux activités - Les publics ont activement participé aux activités | - Canal d'inscription des participants (Nb de participants issus d'un « public captif » par rapport au nombre total de participants) | Questionnaire participants |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Les activités favorisent le développement des compétences et l'empowerment des citoyens - Transmission de savoirs (recettes) des enfants vers les parents - Les activités renforcent les pouvoirs d'agir des participants (par exemple, un participant avec une intolérance ou une allergie, des pistes d'adaptation des recettes et ingrédients lui sont communiquées) | <ul style="list-style-type: none"> - Les participants sont actifs lors des animations et questionnent les animateurs (Oui-Non, descr quali) - Les contenus des animations prévoient que les participants soient acteurs et actifs dans l'activité proposée, leurs compétences sont valorisées, ils sont responsables (Oui-Non, description quali) | Critères animation durable et inclusive MAdiL Focus partenaires-animateurs |
| | | - Les participants se sentent capables de « faire tout seul » pendant une activité ou après (Oui-Non, description quali) | Questionnaires participants |

| | | | |
|--|---|---|--------------------------------|
| | - Les participants ont acquis de nouvelles compétences | - Les participants refont les recettes qui leur ont été données (Oui-Non, description quali) - Les participants disent « Je suis capable de... » (Oui-Non, description quali) | Questionnaires participants |
| Accessibilité des activités pour les publics | Comment les questions d'accessibilité ont-elles été prises en compte ? | | |
| | - Les réalités des publics sont prises en compte dans le déroulé des animations | - Les réalités vécues par les participants sont connues en amont des activités afin de s'y adapter (Oui-Non, description quali) - Les besoins et attentes du public sont identifiées/connues (Oui-Non, description quali) - La communication est en phase avec les réalités socio-économiques que vivent les participants (Oui-Non, description quali) - Les partenaires qui organisent une activité ensemble se rencontrent avant l'activité afin de faire connaissance et de mieux connaître le public cible, son milieu de vie et le contexte de lequel se déroulera l'activité (Oui-Non, description quali) - Les objectifs pédagogiques des activités sont adaptés aux besoins des publics-cibles (moment de jeu et de détente pour les enfants) | Focus partenaires - animateurs |
| | - Les publics touchés sont diversifiés et vulnérables | - Les partenaires de la MAdiL partagent les mêmes valeurs d'inclusion - La MAdiL collabore avec des partenaires qui travaillent auprès des publics en situation de précarité (Oui-Non, description quali) - Les activités de la MAdiL sont accessibles en famille | Observations |
| | - Les activités sont accessibles financièrement | - Les activités proposées sont gratuites (car financées via la MAdiL par exemple) - Les activités sont proposées à prix coutant (Oui-Non, description quali et/ou nb d'activités proposées à p coutant) | Observations |
| | - La MAdiL est ouverte au changement de réalités sociales vers moins de précarité (politique) | - L'accès à l'alimentation est favorisé qu'elle soit durable ou non (accès financier de l'alimentation durable en question) - Les activités se veulent universelles afin de ne pas stigmatiser certains publics | Focus partenaires - animateurs |
| | | - Les activités touchent tout le monde et pas seulement les personnes en situation de précarité (caractéristiques des participants ?) | Questionnaire participants |

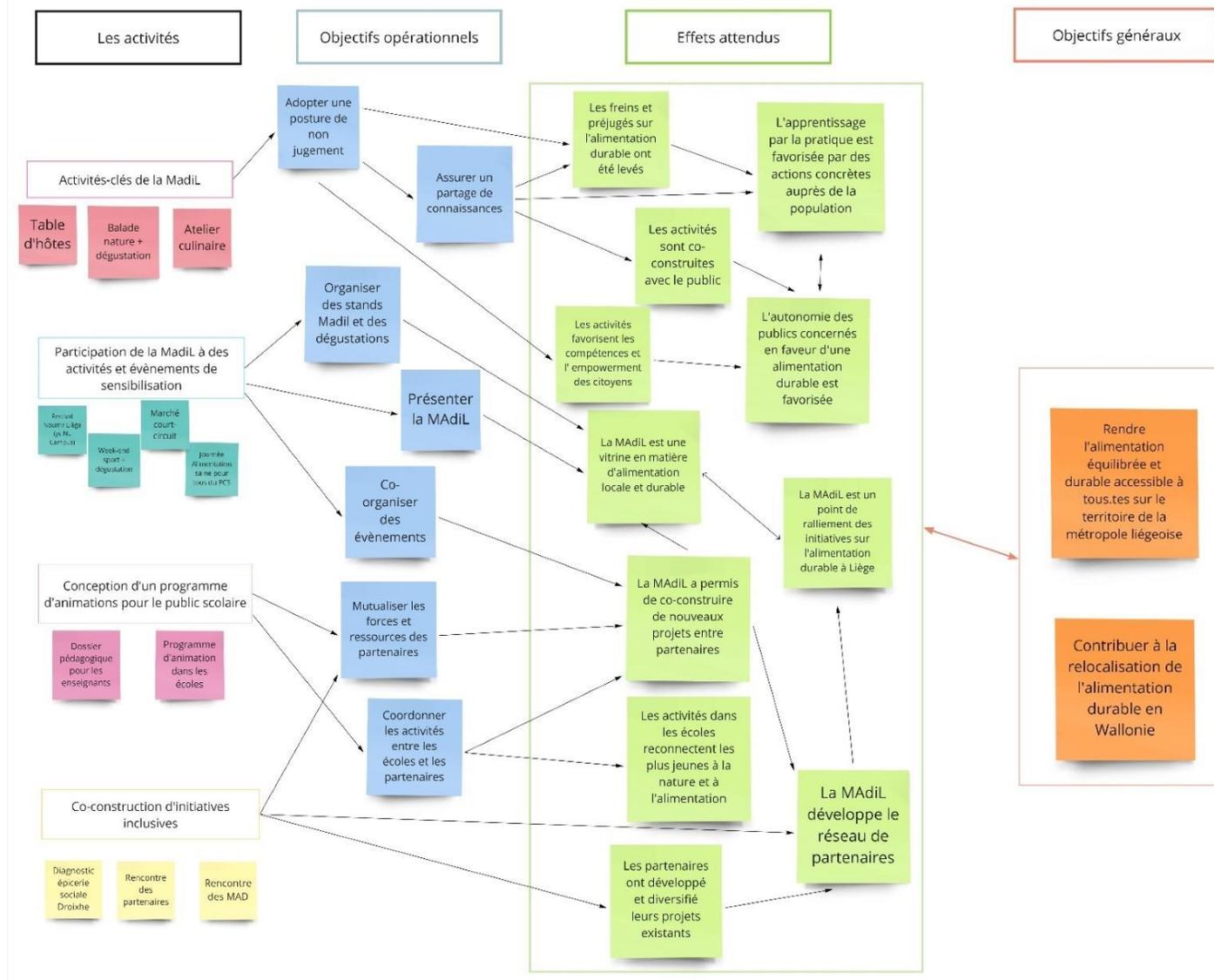
| | | | |
|--|---|--|--|
| | | - Certaines personnes participent à plusieurs activités (nb de personnes ayant participé à plusieurs activités) | Questionnaire participants et/ou fiche de présences |
| | | - La MAdiL travaille avec des produits alimentaires invendus (Oui-Non) | Critères animation durable et inclusive MAdiL |
| | - Les activités sont accessibles géographiquement | - Les activités sont organisées dans des lieux accessibles en transports en commun (Oui-Non ou nb d'activités organisées dans des lieux accessibles en transport/nb total d'activités) | Questionnaire participants et Focus partenaires - animateurs |
| | | - Les activités se déroulent dans le quartier où vivent les participants (Nb de participants qui habitent dans le quartier où se déroule l'activité à laquelle ils participent) | Questionnaire participants |
| | | - Certains partenaires délocalisent leurs animations chez d'autres partenaires de la MAdiL pour avoir des locaux facilement accessibles (en terme de mobilité) | Focus partenaires - animateurs |

| | | | |
|--|--|--|--------------------------------|
| Le partenariat – Développement des activités des partenaires | En quoi la MAdiL a-t-elle permis aux organismes partenaires de développer et de diversifier leurs propres activités ? | | |
| | - Les partenaires ont développé leurs activités - Les activités existantes des partenaires ont pris de l'ampleur | - Les partenaires relèvent une augmentation du nombre de participants à leurs activités (Oui-Non) | Focus partenaires - animateurs |
| | - Les partenaires ont diversifié leurs activités | - Les partenaires ont créé de nouvelles activités dans le cadre du partenariat avec la MAdiL (Oui-Non, description quali) - Les partenaires ont adapté/enrichi/fait évoluer des activités pour le public MAdiL (Oui-Non, description quali) | Focus partenaires - animateurs |
| | - Les partenaires ont diversifié leurs publics-cibles, Elargissement du public-cible habituel des partenaires : | - Les partenaires constatent que de nouveaux publics sont touchés par leurs activités grâce à « l'effet MAdiL » (Oui-Non) | Focus partenaires - animateurs |

| | | | |
|--|---|--|--------------------------------|
| Le partenariat – Création d'un réseau de partenariat | <ul style="list-style-type: none"> - Quelle a été la plus-value du travail en réseau au sein de la MAdiL ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de fédérer les partenaires, de mettre en lien les partenaires ? | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau de partenaires de la MAdiL permet de proposer une offre pertinente et complète | <ul style="list-style-type: none"> - Les partenariats se créent entre partenaires qui ont des publics-cibles différents (Oui-Non, description quali) - Les partenaires identifient leurs complémentarités (Oui-Non, description quali) - Les partenaires évoquent une évolution de leurs pratiques en lien avec le partenariat au sein de la MAdiL (Oui-Non, description quali) | Focus partenaires - animateurs |
| | <ul style="list-style-type: none"> - La MAdiL met en contact, alimente et structure les partenariats | <ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires ont repris contact à la suite des rencontres - La MAdiL est un lieu qui permet de tester des idées nouvelles et de partager les réactions des participants - Nombre de rencontres des partenaires organisées par la MAdiL - Le réseau de partenaires de la MAdiL permet l'ouverture vers d'autres réseaux (Oui-Non, description quali) - Les partenaires considèrent que le partenariat initié au sein de la MAdiL a permis d'alléger leur travail (inscriptions, évaluation, recherche d'un lieu...) (Oui-Non, description quali) | Focus partenaires - animateurs |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Les partenariats initiés dans le cadre de la MAdiL décuple l'impact des actions des partenaires/ permet d'améliorer l'efficacité des actions | <ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires observent une modification des pratiques alimentaires de leur.s public.s (Oui-Non, description quali) - La MAdiL diffuse des informations sur les partenaires au public, le réseau permet la diffusion d'informations relatives aux partenaires au public - Les partenaires mutualisent leurs ressources afin de réduire certains coûts (Oui-Non, description quali) | Focus partenaires - animateurs |
| Le partenariat – Co- construction d'activités | La MAdiL a-t-elle permis de développer des projets concrets entre partenaires ? | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Développement de projets innovants initiés au sein de la MAdiL - Les partenaires ont co-construit des projets innovants initiés au sein de la MAdiL | <ul style="list-style-type: none"> - Implication des partenaires aux réunions et aux animations (nb des participants aux rencontres des partenaires...) - Un dossier pédagogique existe/a été créé (Oui-Non, description quali) - Les enseignants et/ou les parents d'élèves participent au programme scolaire | Observations |

| | | | |
|---------------------|--|---|----------------------------|
| | | - Un réseau s'est créé avec d'autres maisons de l'alimentation pour découvrir des pratiques inspirantes et testées (oui-non, nb de rencontres ?) | |
| Pérennité du projet | Au terme des 3 années du projet, a-t-on été capable de développer des activités pérennes (qui perdurent au-delà des sources de financement) ? | | |
| | - Le « modèle » de la MAdiL peut être reproduit, il existe des traces de sa création | - Les conventions avec les partenaires se poursuivent au-delà des 3 ans - La MAdiL dispose d'un lieu physique (Oui-Non) - Le financement de la MAdiL est assuré au-delà des 3 années de subventions dans le cadre du projet « relocalisation de l'alimentation » en RW, la MAdiL a obtenu des ressources et financements (Oui-Non, description quali) - Une action pérenne a été mise en place (ex : un repas bio dans les cantines) (Oui-Non, description quali) - La MAdiL se distingue des autres initiatives sur l'AD à Liège métropole (Oui-Non, quelle particularité ? Démarche inclusive, outil de la Ville ?) | Observations |
| Crédibilité | - La MAdiL est une vitrine en matière d'alimentation locale et durable - La MAdiL est un centre de références sur l'alimentation durable - La MAdiL est un point de ralliement des initiatives sur l'alimentation durable à Liège - La MAdiL est reconnue par les associations et institutions liégeoises | - Nombre de fois où apparaît la MAdiL dans les projets des partenaires - Nombre de communications sur la MAdiL dans les actualités des partenaires | Observations |
| | | - Le public connaît la MAdiL | Questionnaire participants |

ANNEXE 2 : CADRE LOGIQUE DE LA MADiL



ANNEXE 3 – BLASON DE LA MADiL



Nos missions

- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tou.tes.
- Favoriser l'apprentissage de l'alimentation saine et durable par la pratique.
- Déployer des actions concrètes avec et auprès de la population.
- Etre un point de ralliement des initiatives sur l'alimentation saine et durable à Liège

Notre devise

Permettre à l'ensemble de la population d'améliorer progressivement la qualité de son alimentation

Ce que nous visons

- Étendre des actions existantes et en co-construire de nouvelles.
- Aller au contact des publics plus éloignés a priori de l'alimentation saine et durable.
- Développer le réseau des acteurs de l'alimentation saine et durable à Liège
- Favoriser le pouvoir des personnes d'agir - individuellement ou collectivement - en faveur d'une alimentation saine et durable (littératie)
- Lever les freins (préjugés, barrières) à l'alimentation durable.

Nos valeurs

- Favoriser la convivialité et le plaisir.
- Construire/créer des actions avec les partenaires et avec les publics.
- Favoriser un accès à tou.tes à nos actions en veillant à l'équité et la justice sociale.
- Valoriser les pratiques et compétences alimentaires des publics.

Un monstre à vaincre

- Pérenniser le projet.
- S'inscrire en cohérence des actions politiques en faveur de l'alimentation saine et durable à Liège.
- Faire rayonner nos actions à l'échelle de Liège métropole.
- Exploiter le digital pour se connecter avec de nouveaux acteur.rices.

Nos forces

- Expériences des acteurs de terrain.
- Complémentarité des partenaires sur les axes « développement durable », « alimentation saine » et « inclusion ».
- Mutualisation des forces et ressources de chaque partie prenante.
- Accès à des publics divers et connaissances de ceux-ci.
- Envie et motivation à renforcer notre impact.

version mise à jour le 13 décembre 2022

ANNEXE 4 – CHARTE DE LA MADiL

CHARTRE DE LA MADiL POUR DES ACTIVITÉS ET DES ANIMATIONS INCLUSIVES SUR L'ALIMENTATION ÉQUILBRÉE ET DURABLE



GUIDE D'UTILISATION

POURQUOI UNE CHARTE ?

Les partenaires de la MADiL sont réunis autour de l'objectif suivant : permettre à l'ensemble de la population liégeoise d'améliorer progressivement la qualité de son alimentation. Cet objectif sous-tend trois axes de travail : le développement durable, la promotion de la santé et l'inclusion des personnes fragilisées. Plutôt que de tenter de définir strictement ces termes -avec le risque de ne pas aboutir à un consensus- les partenaires ont préféré les décliner en une liste de critères tangibles pouvant s'appliquer, en tout ou en partie, selon le contexte. Au fil de plusieurs rencontres, les partenaires ont partagé leurs expertises et leurs pratiques afin de dégager, en commun, une série d'éléments clés pour mener des activités et des animations sur l'alimentation plus durable et plus inclusive. Ce document est voué à évoluer et à être enrichi par les expériences de terrain et par l'apport d'éventuels nouveaux partenaires.

QUE CONTIENT LA CHARTE ?

Cette charte reprend donc les principaux critères de qualité d'une activité ou d'une animation inclusive sur l'alimentation équilibrée et durable dans le cadre du projet de la MADiL. En première partie de la charte, les partenaires se sont accordés sur des critères dits « essentiels » qui reflètent les valeurs fondamentales portées par la MADiL. La seconde partie de la charte liste des critères plus dépendants du contexte des activités ou animations (lieux de l'animation, thématiques abordées, publics concernés...). Si l'ensemble des critères peuvent

rarement être rencontrés dans une seule activité ou animation, ils tendent à être couverts par les activités de la MADiL dans leur ensemble.

QUELLE EST L'UTILITÉ DE LA CHARTE ?

Son utilité est interne et constitue un outil de cohésion pour les partenaires membres (et futurs membres) du réseau MADiL. Cette charte permet avant tout de rendre compte de la dynamique encouragée par la MADiL en faveur d'une alimentation plus équilibrée, plus durable et accessible à tous. Elle ne se veut pas contraignante et n'est donc en aucun cas un outil de contrôle imposé aux partenaires.

Son utilité est également externe. Cette charte permet de véhiculer les valeurs et les missions de la MADiL auprès des publics et d'apporter une certaine garantie (« label qualité ») aux activités qu'ils rejoignent.

COMMENT UTILISER LA CHARTE ?

Afin de faciliter son utilisation, la charte est déclinée en une grille d'évaluation avec une échelle d'appréciation (le critère est-il rencontré ? « oui » « non » « en partie » ou « sans objet ») et la possibilité d'ajouter un commentaire.

Cette grille sert de guide aux partenaires aussi bien avant, pour construire une nouvelle activité, qu'après, pour auto-évaluer une activité existante. Indépendamment de la collaboration avec la MADiL, ce document peut également servir aux partenaires dans la construction ou l'adaptation de leurs activités propres à destination de leurs publics propres. Ainsi, les partenaires peuvent employer cette grille au moment qui leur semble opportun et pour autant d'activités ou d'animations qu'ils souhaitent.

Version mise à jour le 30 juin 2023

L'utilisation de cette charte est particulièrement encouragée pour coconstruire des activités ou des animations qui sont intégrées au programme de la MAdiL et/ou qui sont proposées aux publics de la MAdiL. Dans un but d'analyse transversale, il sera demandé aux partenaires concernés de remplir la grille d'évaluation au moins une fois par année scolaire (exemples : animation du programme scolaire, journée alimentation durable et inclusive, animation d'un public MAdiL).

LA CHARTE

LES « ESSENTIELS » D'UNE ACTIVITÉ MAdiL

L'animation ou l'activité...

- encourage, sans imposer, la consommation de produits durables (produits locaux et/ou issus des circuits-courts et/ou de saison et/ou bio).
- prend en compte les besoins diversifiés des participant.es : les réalités socio-économiques et culturelles, le genre, les représentations de la santé, l'accès à des ressources matérielles et physiques...
- veille à lever les freins et à favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité.
- valorise et renforce les savoirs et les compétences individuelles et collectives.
- favorise l'apprentissage expérientiel (mise en situation, atelier pratique, mobilisation des 5 sens...).

LES CRITÈRES À MOBILISER SELON LE CONTEXTE

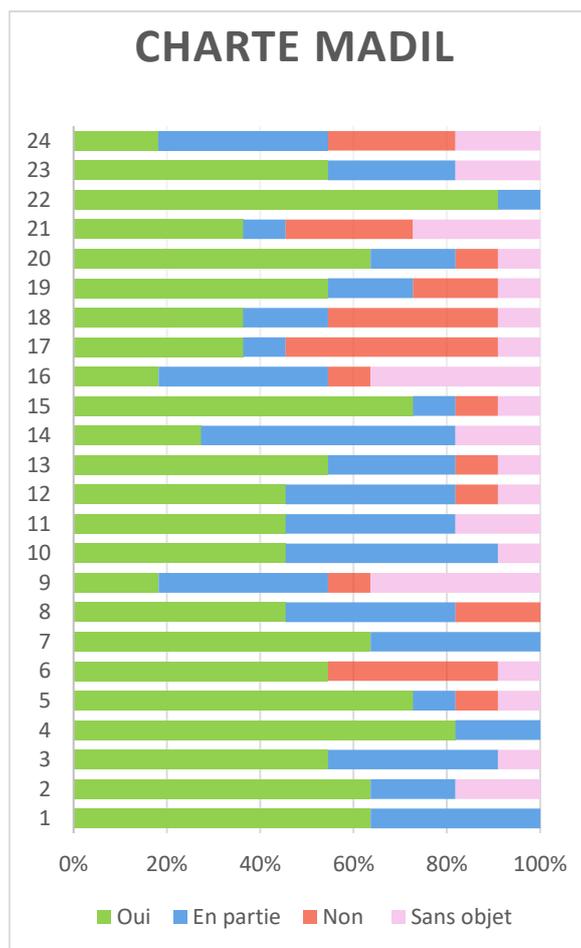
L'animation ou l'activité...

- prévoit la préparation de produits de base (non transformés, produits frais).
- encourage le fait-maison (autoproduction, autonome alimentaire...) en regard des réalités vécus par les participant.es.
- prévoit l'utilisation de produits locaux et/ou issus des circuits-courts et/ou de saison et/ou bio.
- propose des alternatives à la consommation de protéines animales.
- prévoit d'expliquer d'où viennent les produits utilisés (lieux de production, lieux d'approvisionnement).

- évite le gaspillage alimentaire, réduit les emballages et les déchets.
 - tient compte des principes de l'équilibre nutritionnel.
 - donne des clés pour manger équilibré et durable à prix juste (selon un rapport qualité/prix adéquat).
 - donne des clés pour manger équilibré et durable de manière facile et rapide.
 - encourage les participant.es à poser des choix conscients sur leur alimentation (en cohérence avec leurs envies, leurs valeurs, leurs actes..).
 - permet aux participant.es de surmonter des difficultés éventuelles lorsqu'ils refont chez eux.
 - prévoit la distribution de supports d'information ou le renvoi vers des ressources en ligne adaptées aux publics.
- prévoit que les participant.es conservent une trace de l'animation (préparation culinaire, plant, bon d'achat, recette...).
 - permet aux participant.es de mettre la main à la pâte, de faire eux-mêmes.
 - permet aux participant.es de goûter les préparations.
 - prévoit que les participant.es aient un contact avec la nature.
 - veille à instaurer un cadre convivial (espace confortable, temps de parole, écoute des besoins et attentes, bienveillance...).
 - encourage les échanges entre les participant.es et le partage de pratiques et de savoirs existants (recette, astuce, ressource...).
 - prévoit une évaluation par les participant.es.

¹ D'après la théorie de David Kolb (1984). *Experiential learning*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall

ANNEXE 5 – APPLICATION DES CRITÈRES DE LA CHARTE DANS LES ACTIVITÉS MADIL



LES « ESSENTIELS » D'UNE ACTIVITÉ MADIL

L'animation ou l'activité...

- 1) encourage, sans imposer, la consommation de produits durables (produits locaux et/ou issus des circuits-courts et/ou de saison et/ou bio).
- 2) prend en compte les besoins diversifiés des participant.es : les réalités socio-économiques et culturelles, le genre, les représentations de la santé, l'accès à des ressources matérielles et physiques...
- 3) veille à lever les freins et à favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité.
- 4) valorise et renforce les savoirs et les compétences individuelles et collectives.
- 5) favorise l'apprentissage immersif (mise en situation, atelier pratique, mobilisation des 5 sens...).

LES CRITÈRES À MOBILISER SELON LE CONTEXTE

L'animation ou l'activité...

- 6) prévoit la préparation de produits de base (non transformés, produits frais).
- 7) encourage le fait-maison (autoproduction, autonome alimentaire...) en regard des réalités vécues par les participant.es.
- 8) prévoit l'utilisation de produits locaux et/ou issus des circuits-courts et/ou de saison et/ou bio.
- 9) propose des alternatives à la consommation de protéines animales.
- 10) prévoit d'expliquer d'où viennent les produits utilisés (lieux de production, lieux d'approvisionnement).
- 11) évite le gaspillage alimentaire, réduit les emballages et les déchets.
- 12) tient compte des principes de l'équilibre nutritionnel.
- 13) donne des clés pour manger équilibré et durable à prix juste (selon un rapport qualité/prix adéquat).
- 14) donne des clés pour manger équilibré et durable de manière facile et rapide.
- 15) encourage les participant.es à poser des choix conscients sur leur alimentation (en cohérence avec leurs envies, leurs valeurs, leurs actes..).
- 16) permet aux participant.es de surmonter des difficultés éventuelles lorsqu'ils refont chez eux.
- 17) prévoit la distribution de supports d'information ou le renvoi vers des ressources en ligne adaptées aux publics.
- 18) prévoit que les participant.es conservent une trace de l'animation (préparation culinaire, plant, bon d'achat, recette...).
- 19) permet aux participant.es de mettre la main à la pâte, de faire eux-mêmes.
- 20) permet aux participant.es de goûter les préparations.
- 21) prévoit que les participant.es aient un contact avec la nature.
- 22) veille à instaurer un cadre convivial (espace confortable, temps de parole, écoute des besoins et attentes, bienveillance...).
- 23) encourage les échanges entre les participant.es et le partage de pratiques et de savoirs existants (recette, astuce, ressource...).
- 24) prévoit une évaluation par les participants